Tous ceux qui vraiment, de tout coeur, veulent voir fleurir la religion catholique et la société, défendues par le talent et la presse, que ceux-là protègent de leurs libéralités la fécondité de la presse chacun proportionnant ses largesses à sa fortune. Les soldats de la presse ont absolument besoin de ces secours, sans lesquels leurs travaux n'auraient que des fruits incertains et chétifs.

LEON XIII

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

C'est notre ardent désir que les fidèles s'abonnent aux journaux vraiment catholiques, et qu'ils les soutiennent de toutes façons, que le clergé les encourage et travaille à [le]ur diffusion. Il n'y a peut-être pas, [à] l'heure actuelle, de moyen plus efficace de défendre la cité du bien que d'aider, par notre confiance et nos secours opportuns, les journalistes catholiques à repousser toutes les attaques parties de la cité du mal.

1er Concile plénier de Québec.

28ième année — PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 26 octobre, 1938 — NO. 30.1

LE SAINT-PERE DENONCE L'ATTITUDE DES NAZIS

Devant plusieurs centaines de pèlerins, Pie XI a de nouveau réprouvé l'attitude du national-socialisme allemand envers l'Eglise et le clergé catholiques

CASTEL GANDOLFO, — Le pape a de nouveau réprouvé l'attitude des nazis à l'égard de l'Eglise. Le service des informations vaticanes annonce que le Saint-Père, dans l'allocution qu'il adressa, le 20 octobre, à plusieurs centaines de délégués au congrès de l'archéologie chrétienne, manifesta l'irritation que lui cause la conduite des nationaux-socialistes d'Allemagne.

En attendant la publication du texte autorisé des paroles du Pontife, les autorités vaticanes refusèrent d'en citer le moindre passage, mais dirent qu'il a fait une grave mention des événements d'Allemagne et d'Autriche, y compris l'attaque nazie contre le cardinal Innitzer, archevêque de Vienne.

La croix gammée

Déjà auparavant l'"Osservatore Romano" et le pape, dans ses discours à des pèlerins, n'avaient cessé depuis des mois de prendre à partie les doctrines et les actes du national-socialisme. Au temps où Rome était toute pavoisée de drapeaux à la croix gammée, pendant la visite d'Hitler en Italie, le pape protesta contre le déploiement dans Rome d'une croix qui n'était pas celle du Christ, le jour même de la fête de la Sainte Croix.

Quelques critiques du Saint-Père excitèrent l'ire du gouvernement fasciste. Lorsque l'Italie, par exemple adopta une politique raciste, le pape demanda, le 29 juillet dernier: "Pourquoi cette malheureuse imitation de l'Allemagne?" Ce à quoi Mussolini riposta qu'il était absurde de dire que l'Italie imitait qui que ce fût.

A maintes reprises l'"Osservatore Romano" a pris les nazis à partie pour les sévices dont le cardinal Innitzer a été victime de leur part, disant que c'était là un exemple de l'abus de la force brutale.

Hitler, Neron, Judas et Julien l'Apostat

Cité Vaticane, — L'"Osservatore Romano" annonce que le Saint Père, dans son allocution du 20 oct. aux archéologues, a rappleé le souvenir de Julien l'Apostat, de Néron et de Judas iscariote dans de transparentes allusions à Hitler. Parlant de l'archéologie comme d'une science ayant pour objet l'exhumation des monuments ensevelis et l'étude des "textes morts", le Pape ajouta: "Pas loin d'ici on se livre à une archéologie toute différente. Des personnages qu'il vaudrait bien mieux laisser dans l'oubli sont ramenés sur la scène de l'actualité."

ALLEMAGNE

Une prière des catholiques français

Kurt Turmer met la monde en garde contre la confusion funeste entre le paganisme nazi et le peuple allemand

PARIS, — Une prière des catholiques français pour les catholiques d'Allemagne figure dans un numéro spécial sur le troisième Reich que publie la Vie intellectuelle, principal organe de la pensée dominicaine en France.

"Ceux qui te prient, Seigneur, pour leurs frères allemands ne sont pas jetés à genoux par la terreur. Ils jurent que, devant le dernier sacrifice, ils ne trembleraient pas. Ils nomment leurs frères des hommes dont certains les menacent — non par lâcheté, mais parce que la pire lâcheté serait de ne pas les nommer frères."

Kurt Turmer, une des principales personnalités de l'émigration catholique, se demande dans la même revue "ce que peuvent faire le catholiques de France pour ces frères allemands persécutés?" Après l'appel à la pratique de la fraternité chrétienne, Turmer met la France et le monde en garde contre la confusion funeste entre le paganisme nazi et le peuple allemand: "Il est tout aussi faux de considérer l'Allemagne hitlérienne comme la véritable Allemagne, que de dire que le Bolchevisme correspond à la véritable nature et au génie intime du peuple russe. Non, le national socialisme n'est pas l'Allemagne, ce n'est que l'aberration pathologique du génie national allemand. Ose-t-on affirmer que le cardinal Faulhaber, Mgr Vongalen ou le pasteur Niemoeller sont moins allemands que Hitler, Rosenberg ou Steicher?"

EN ROUMANIE

UN MINISTERE DE L'ARMEMENT

Nouveau ministre de la guerre — Les minorités

BUCAREST, — Le roi Carol a nommé le général Ziuperza ministre de la guerre en remplacement du général Argesano, démissionnaire. Il paraît que le général Ziuperez est un des meilleurs chefs de l'armée.

On apprend que le roi, qui estimerait que la Roumanie ne s'arme pas assez vite, à établi un ministère de l'armement.

La crise germano-tchécoslovaque a rappelé aux observateurs que la Roumanie a de nombreuse minorités sur son territoire. Ce pays (dont la populatin était d'un peu plus de 18,000,000 au recensement de 1930) compte en effet: 1,000,000 de Hongrois, 700,000 Allemands, 770,000 Jusif, 460,000 Polonais, 390,000 Bulgares, 379,000 Russes, 230,000 Turcs.

Le gouvernement a proclamé, il y a deux mois, un statut des minorités ayant pour but de satisfaire le fierté de chacun de ces groupes quant à son origine.

PRETS D'OTTAWA A TROIS PROVINCES

OTTAWA, — Des arrêtés ministériels passés le 4 octobre et publiés dans la Gazette du Canada, autorisent le ministre fédéral du Travail, M. Norman Rogers, à conclure de nouveaux arrangements avec les gouvernements du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie Canadienne en matière d'aide aux chômeurs agricoles.

En vertu de ces arrangements, le gouvernement fédéral a fait un nouveau prêt de $600,000 à la province du Manitoba pour lui permettre de payer sa part des travaux de secours aux chômeurs.

Le gouvernement fédéral a du même mouvement et dans le même but consenti un nouveau prêt de 591,433.45 à la province de la Saskatchewan.

De même le gouvernement d'Ottawa a renouvelé à la Colombie Canadienne, plusieurs prêts s'élevant à $1,831,533.25.

UN GRAND EVENEMENT NATIONAL

Les paroisses suivantes seront représentées au Congrès de Gravelbourg: Laflèche, Meyronne, Ferland, Glenworth, Mazenod, Coderre, Courval, Billimum, Sainte-Thérèse, etc.

PRESIDENT D'HONNEUR, MGR KUGENER, P.D., V.G.; PRESIDENT ACTIF, M. LE DOCTEUR LAURENT ROY, PRESIDENT GENERAL DE L'A.C.F.C.

PROGRAMME VARIE --- DIVERS ORATEURS

GRAVELBOURG, — Le Congrès régional de Gravelbourg suscite beaucoup d'intérêt. On en parle et on s'y prépare.

Tous le Comités paroissiaux ont été visités en vue d'organiser le Congrès dans ces divers centres par Monsieur J.-M.-D. Bonneau, avocat, Vice-Président Général de l'A.C.F.C.; Monsieur Alcime Bouvier Président régional de Gravelbourg et le R. P. R. Leclerc, O.M.I., recteur du Collège et Aumônier régional.

Les centres ou paroisses qui font partie de la Région de Gravelbourg et qui assisteront officiellement au Congrès sont les suivants: Gravelbourg, Laflèche, Meyronne, Ferland, Glenworth, Mezenod, Coderre, Courval, Billimun et Sainte-Thérèse.

Il y aura aussi des représentants des deux autres régions du Sud: Willow-Bunch et Ponteix ainsi que de toutes les paroisses du Sud de la province.

Le Congrès est sous la Présidence d'honneur de Mgr Kugener, P.D., V.G. et sous la présidence active de Monsieur le Dr Roy de Régina, Président Général de l'A.C.F.C.

Monsieur Antonio de Margerie, Chef de Secrétariat, sera aussi du nombre des personnalités qui prendront une part active au Congrès.

Le R. P. J. Valois, O.M.I., du "Patriote" et M. le Dr Beaudoin de Ponteix seront les deux principaux conférenciers de la journée.

D'autres orateurs étrangers seront aussi appelés à adresser la parole sur des problèmes qui intéressent nos compatriotes.

Il y aura aussi présentations de Résolutions et discussion.

Les élèves du Collège Mathieu où aura lieu la réunion préparent des chants canadiens et des morçeaux de fanfare appropriés à la circonstance.

Partout on manifeste une grande activité pour en assurer le plus grand succès. On est d'avis que ce Congrès de Canadiens français sera le grand événement national de la Province et sera une préparation au Congrès Général de 1939.

L'ouverture du Congrès aura lieu, dimanche le 30 octobre, à 2 heures. Il se terminera par un souper du bon vieux temps servi à la Salle St-Jean-Baptiste.

LES GRANDES UNITES SCOLAIRES

CE QU'EN PENSENT LES COMMISSAIRES

Traduit de la revue "The School Trustee"

Au cours des dernières années, on remarque un tendance assez prononcée dans les autres pays vers l'établissement de plus grandes unités d'administration scolaires que celles que nous avons au Canada. La Grande-Bretagne, l'Irlande, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Sud-Africain ont emboîte le pas dans ce mouvement. Aux Etats-Unis, trente-sept Etats on conservé le petit district scolaire et, parmi ces Etats, l'on compte New-York et l'Illinois, très étendus et à la population très dense. Au Canada, il n'y a pas eu beaucoup de changement. Dans Québec et en Colombie canadienne, l'on a adopté jusqu'à un certain point l'unité municipale; deux plus grandes unités ont été organisées dans la dernière province et sont administrées par un officier du ministère de l'instruction publique.

En Alberta

La province de l'Alberta a été beaucoup plus loin dans ce domaine. Elle a modifié le type traditionnel de l'organisation scolaire. Elle a institué vingt-deux grandes unités scolaires dont chacune comprend de cinquante à cent écoles. Dans les provinces du Manitoba et de l'Ontario, l'on organisa une ou deux unités municipales ou de cantons. Bien qu'il y ait dans les statuts une loi autorisant de plus grandes unités scolaires, ces deux provinces conservent encore le même système d'administration scolaire que nous avons en Saskatchewan. En autant que nous puissions l'affirmer, les parents et les contribuables en général, en ces provinces ou en Saskatchewan, ne demandent pas le changement de notre système d'administration scolaire.

Opposition des contribuables

Les grandes unités scolaires en Alberta et en Colombie canadienne ont été organisées sans aucun referendum de la part des parents et des contribuables. De plus, ces innovations ont rencontré une opposition considérable chez les contribuables et ont été faites malgré de nombreuses requêtes et délégations au Gouvernement.

Trois grandes unités pour expérience

Dans la Saskatchewan c'est la "Teacher's Federation" qui a commencé l'agitation sur la question des grandes unités scolaires. Cependant les commissaires d'écoles, lors de leur dernier congrès annuel, avaient adopté un rapport recommandant au ministre de l'Education d'organiser, à titre d'expérience tout d'abord, trois grandes unités scolaires, seulement dans les districts où la population aurait, par un vote favorable, manifesté le désir de laisser l'administration de ces grandes unités à une commission élue parmi les commissaires des districts intéressés, et de donner à ces grandes unités des divisions territoriales assez larges pour permettre de faire une expérience satisfaisante.

Une commission

Le Gouvernement provincial a fait suite à ces recommandations, en nommant une commission de l'Education composée de cinq membres dont le rôle est de faire une enquête et de préparer un rapport sur l'organisation et l'administration scolaire dans la Saskatchewan. Il est donc de toute première importance que les commissaires d'écoles, qui sont chargés de l'administration de nos écoles à travers la province, étudient ce projet et déterminent sous quelles conditions et dans quelles circonstances, des changements pourraient servir la cause de l'éducation. Ils doivent aussi, le cas échéant de l'adoption du principe des grandes unités scolaires, en étudier le mode d'introduction, le partage des responsabilités et le côté financier.

Deux problèmes qu'il ne faut pas confondre

Avant d'entrer dans une discussion des prétendus avantages des grandes unités scolaires, il importe de dire que les promoteurs de ce plan ont toujours associé les questions de la finance et de l'administration des écoles, comme si les deux problèmes devaient trouver conjoïntement une solution commune. Ceci n'est pas nécessairement vrai; car, dans les Etats de New-York et du Wisconsin et dans une bonne partie de la Californie, le gouvernement a résolu le problème financier des écoles, en assumant une plus large part des frais scolaires, et il n'a rien changé dans les unités administratives.

Augmenter le support financier

D'une façon générale, les commissaires admettent avec le personnel enseignant que le régime financier actuel de nos écoles rurales est injuste et inadéquat, et que, au cours des dernières années de détresse, il n'a pas donné les services convenables a des centaines d'écoles rurales. La réformé nécessaire dans notre système scolaire consiste beaucoup moins à mettre sur pied de plus grandes unités administratives qu'à augmenter le support financier à nos écoles de façon à ce qu'elles puissent fonctionner efficacement malgré des années difficiles comme celles par lesquelles nous avons passé depuis 10 ans. Beaucoup de critiques à l'endroit de notre régime administratif scolaire se rapportent plutôt à la manière de financier nos écoles. Les commissaires ont ouvertement été critiqués, parce qu'ils n'ont pas pu payer de salaires raisonnables et fournir le nécéssaire au écoles. Mais, ils ne pouvaient agir autrement, puis qu'ils n'avaient pas de fonds disponibles.

L'unité de taxation: la province—Taxe uniforme

Il est vrai que le Gouvernement provincial stipule la longueur du terme scolaire, les qualifications du personnel enseignant, le curriculum d'études, et oblige les enfants à

(Suite à la page 5)

Dernier avis aux retardataires

Les abonnés en retard trouveront encore cette semaine un avis dans leur journal. C'est le dernier pour le mois d'octobre. Que ceux qui n'ont pas payé, pendant le mois, regardent la bande d'adresse et voient s'ils sont en règle avec leur abonnement. La liste sera corrigée et imprimée le 4 novembre. Donc veuillez envoyer votre abonnement au plus tard le 3, afin de nous éviter des frais et un retard pour vous dans le changement de votre adresse. Ceux qui n'ont pas donné de nouvelles recevront leur dernier numéro le 2 novembre.

AU CONGRES EUCHARISTIQUE DE LA N.-ORLEANS

Les chefs catholiques condamnent le fascisme, le communisme, le paganisme, le matérialisme et le naturalisme

LA NOUVELLE-ORLEANS, — Les chefs catholiques ont dénoncé le fascisme, le communisme, le paganisme, le matérialisme et le naturalisme, au cours de séances d'études organisées à l'occasion du huitième Congrès eucharistique national des Etats-Unis. Tous ces systèmes, a dit Mgr F. J. Haas, de l'Université catholique de Washington, tendent à saper la vie chrétienne. Mgr Haas a également critiqué certaines démocraties, qu'il n'a pas nommées.

On estime à 65,000 la foule qui s'est réunie dans le parc du stade pour assister à la messe des jeunes. Il faisait une température de 80 degrés. Environ 500 personnes sont tombées d'évanouissement, la plupart des enfants.

S. E. Mgr Sheil, évêque auxiliaire de Chicago, a porté la parole. Il a dit que le monde est impotent intellectuellement, funeste politiquement et banqueroutier économiquement. Il a condamné les programmes de réarmement qui font du monde un vaste magasin d'explosifs. C'est le résultat, dit-il, du matérialisme qui a envahi tous les domaines depuis cent ans.

Mgr Deutsch, de Collegeville, Minn., a fait observer que ce qui arrive dans les Etats fascistes et communistes d'Europe et au Mexique, arrivera vraisemblablement dans les autres pays, à moins que nous ne réussissions — ce qu'il faut faire — à tourner pour le bien les mouvements de masse totalitaires présentement dirigés contre l'Eglise catholique et assurer par là le triomphe du Christ.

:::

LE SAINT-PERE EST PEINE DE VOIR L'EVANGILE MEPRISE

CITE DU VATICAN, — Sa Sainteté Pie XI, dans un bref message à la radio, à l'occasion du congrès eucharistique de la Nouvelle-Orléans, a déclaré qu'il pouvait à peine s'empêcher de verser des larmes en voyant l'Evangile méprisé et outragé par bon nombre d'hommes.

Le Saint-Père parla en latin et dit qu'une telle méchanceté lui fournissait une cause de crainte et d'anxiété.

Le Pape prévoit cependant de meilleurs jours pour l'Eglise universelle, dans l'augmentation quotidienne de l'ardente dévotion pour l'auguste Sacrement de l'autel.

Sa Sainteté parla pendant six minutes, à partir de 7 h. 30 du soir (1 h. 30 de l'après-midi, heure de l'est). Son allocution fut traduite en anglais et irradiée du poste de radio du Vatican.

:::

AUX ETATS-UNIS

APPEL DES EVEQUES AMERICAINS

Pour établir l'entente entre les ouvriers syndiqués

WASHINGTON, — Les archevêques et évêques des Etats-Unis ont décidé d'user de leur influence pour chercher à rétablir la paix dans les rangs des ouvriers syndiqués américains. Dans une déclaration officielle, ils demandent à tous les leaders ouvriers catholiques et à tous les ouvriers catholiques de même qu'à tous les patrons de la même religion, de travailler ensemble au rétablissement de l'ordre social envisagé par le Pape. "En donnant à notre pays une véritable paix industrielle et sociale, dit leur mandement, nous pourrons contribuer au maintien de la paix parmi les nations.

Nous nous réjouissons de constater que la guerre entre les nations européennes semble évitée. Mais il nous est impossible de ne pas voir que la haine, l'égoïsme et les soupçons couvent sous la cendre et qu'ils peuvent toujours provoquer la conflagration qui afftectera le monde entier. Nous nous réjouissons de même de voir que la guerre que se livraient dans notre pays bien-aimé le travail et le capital semble s'être apaisée. Malheureusement cette joie est amoindrie par le fait que ce sont maintenant les ouvriers qui se font la lutte entre eux."

Dans certains milieux, on voit là une allusion directe à la guerre intestine que se livrent le Comité d'organisation industrielle de John-L. Lewis et la Fédération américaine du travail.

:::

LE DR ROY, CONSUL DE FRANCE A REGINA

OTTAWA, — Il a plu au gouverneur général d'approuver la nomination de M. Laurent Roy comme consul de France à Régina. Sask.

Nous félicitons chaleureusement M. le Dr Laurent Roy, distingué practicien de la Capitale et président général de l'A.C.F.C., de l'honneur dont il vient d'être l'objet de la part du Gouvernement de la République Française.

AU SECOURS DU SAINT-SEPULCRE

PARIS, — Au secours du Saint-Sépulcre! L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres vient de lancer ce cri d'alame à l'opinion publique par l'intermédiaire du Ministre des Affaires Etrangères à la Grande-Bretagne, puissance mandataire en Palestine pour que le très-saint édifice, patrimoine commun de tous les chrétiens soit préservé de la ruine qui le menace.

IL EST QUESTION D'UN CONGRES ECONOMIQUE

QUEBEC, — La réunion annuelle du Comité permanent des Congrès de la Langue française s'est tenue sous la présidence de Monseigneur Camille Roy, président du comité et vice-recteur de l'Université Laval.

On discuta de problèmes de régie interne et aussi de l'organisation d'un congrès économique qui aurait lieu à Québec l'an prochain.

Parmi les membres présents, on remarquait: Mgr Olivier Maurault, de l'Université de Montréal, le Très Révérend Père Joseph Hébert, recteur de l'Université d'Ottawa, l'abbé Aubert Tessier des Trois-Rivières, Calixte Savoie, de Moncton, F.-J. Comeau, de Halifax, le juge Lacerte de Saint-Boniface, le docteur L.-O. Beauchemin, de l'Alberta, les abbés Adrien Verret et Adolphe Robert, de Manchester et Eugène Jalbert, de Woonsocket.



Un plan de bonis agricoles

REGINA — On croit qu'environ 10,000 à 15,000 hommes ou femmes trouveront de l'emploi, en vertu du nouveau plan de restauration agricole et de réhabilitation du travail, dont l'application est commencée lundi, le 17 octobre. Il y a une double différence entre les règlements de cette année et ceux de l'an dernier. Le fermier, qui emploiera un travailleur, ne recevra pas cette année $5.00 par mois et il ne devra employer aucun parent. Tous les emplois doivent passer par un Bureau gouvernemental de l'emploi. Le travailleur recevra $5.00 par mois du gouvernement en plus d'un boni de $2.50, s'il reste employé jusqu'à la fin de mars 1939.

EXPORTATIONS DE BLE ET DE FARINE

Le blé et la farine de blé sont parmi les principales matières que le Canada exporte sur le Nyassaland, Afrique anglaise. La farine de blé figurait aussi, parmi les exportations principales sur Hong Kong pendant les six premier mois de 1938. Les autres produits agricoles exportés du Canada sur Hong Kong se décomposaient, aussi: orge, lait évaporé, huile végétale,, bovins, fourrages, fruits, pommes de terre, conserves de viandes et fumiers.

* * *

Les conserves canadiennes de pois sont très appréciées sur le marché de Trinidad Antilles anglaises, où elles jouissent d'une très grande demande.

* * *

Le Canada est le principal pourvoyeur des Antilles anglaises en ce qui concerne les conserves de légumes.

* * *

La production de navets, de betteraves fourragères, etc., au Canada en 1938, est estimée à 38,020,000 cwt sur 189,500 acres ou 201 cwt à l'acre,, comparativement à 36,300,000 cwt sur 185,700 acres ou 195 cwt à l'acre en 1937.

* * *

Il est estimé que le maïs fourrager donnera un rendement de 4,257,800 tonnes sur 460,200 acres ou 9.25 tonnes à l'acre, contre 3,927,500 tonnes sur 447,300 acres ou 8.78 tonnes à l'acre en 1937.

* * *

La récolte totale de luzerne s'établit à 2,065,000 tonnes sur 851,100 acres comparativement à 2,107,000 tonnes sur 848,900 acres en 1937. Les rendements à l'acre sont de 2.43 tonnes et 2.48 tonnes respectivement.

* * *

La production commerciale de betteraves sucrières est maintenant estimée à 535,300 tonnes sur 47,900 acres, comparativement à 418.000 tonnes sur 46,500 acres en 1937, soit des rendements de 11.18 tonnes et 8.99 tonnes à l'acre.

Le nombre des ouvriers de fermes diminue en Grande-Bretagne

D'après les rapports agricoles de 1938 pour l'Angleterre et le pays de Galles le nombre d'ouvriers agricoles de toutes catégories, qui était de 631,700 en 1937 est tombé à 589,500 en 1938, soit une diminution de 42,200 ou 6.7 pour cent. C'est dans le nombre des ouvriers temporaires que les plus grandes réductions ont été notées. Le nombre d'hommes âgées de plus de 21 ans a diminué de 10,400, ou 17.9 pour cent; celui des hommes âgés de moins de 21 ans a diminué 1,100 ou 15.1 pour cent; le nombre des femmes et filles a diminué de 5,000 ou 16.4 pour cent. La diminution totale dans le nombre d'ouvriers mâles réqulier accuse une diminution de 20,700 ou 4.2 pour cent, tandis que le nombre d'ouvrières a diminué de 5,000 ou 10.8 pour cent.

L'INDUSTRIE DE L'HUILE DE GRAINE DE LIN

La graine de lin constitue la matière première principale de l'industrie de l'huile de graine de lin et de soja au Canada; cette industrie a absorbé, en 1937, 971,014 boisseaux de graine de lin canadienne. Au cours de l'année en question, le Canada a exporté 12,981 boisseaux de graine de lin pour la semence, 122,790 quintaux de tourteau de lin, 849 gallons d'huile de graine de lin ou de graine de lin, et 166 boisseaux de graine de lin non spécifiée d'autre manière, l'huile de graine de lin est le principal produit de l'industrie; en 1937, cette production se chiffrait par 4,675,430 gallons évalués à $3,476,900. Le tourteau de lin vient ensuite par ordre d'importance avec une production de 39,730 tonnes en 1937, évaluées à $1,374,673. L'augmentation de $59,416 dans la valeur des produits de soja, dont la production totale a atteint $110,931 en 1937, est significative.

LE BROME DE PARKLAND

MM. W. J. White et T. M. Stevenson, du laboratoire fédéral des plantes fourragères, de l'Université de la Saskatchewan, disent que la variété "Parkland" de brome inerme est le résultat de plusieurs générations successives de sélection dans des lignes consanguines. Elle diffère du brome inerme commun surtout par le fait que la plante n'a pas ces rhizomes rampants et vigoureux qui sont typiques du brome ordinaire; elle diffère également des types communs de brome grossier et à végétation plus étalée, en ce qu'elle est dense et feuillue. La variété "Parkland" produit un peu moins de semence que le brome commercial, mais on a obtenu plus de 200 livres de graine par acre dans des conditions favorables.

PLANTES CARNIVORES

La plupart de plantes canadiennes se procurent du sol l'azote nécessaire à leur croissance, mais il existe trois familles de plantes canadiennes qui utilisent les corps des petits animaux pour cela. Les plantes carnivores comprennent les rossolis ou drosères, les grassettes et les utriculaires, ainsi que les sraracénies.

PLANTES MARINES DES PRAIRIES

Une des caractéristiques de certaines parties des provinces des Prairies est la présence de lacs sans débouché et dont le sol est salin ou alcalin. Dans ces localités, on rencontre des plantes que l'on trouve sur le littoral de la mer, comme l'éliocharide, la renoncule cymbalaire et le glaux maritime.

PLANTES VENENEUSES POUR LES BESTIAUX

L'ergot, la fougère, la prêle, l'ivraie, la lychnide pourpre, l'oxytropide et la cicutaire maculée ou carotte-à-moreau sont les principales mauvaises herbes vénéneuses pour les chevaux au Canada. L'ergot, l'ivraie, la lychnide pourpre sont un poison également pour les vaches, les moutons et les volailles. Les porcs paraissent être réfractaires à l'ergot, mais l'ivraie, la lychnide pourpre et la cicutaire leur sont toxiques. Il y a beaucoup de mauvaises herbes vénéneuses. Par exemple, le pied d'alouette, la renoncule sélérate, la grand cigué, la cicutaire maculée, le laurier, l'eupatoire agérate et l'herbe de Saint-Jacques sont aussi vénéneux pour les vaches, et le camas mortel, l'anémone pulsatile et le lupin ont fait périr des moutons au Canada.

* * *

Au Canada, la force du vent se fait sentir au maximum sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique, sur les rivages des Grands Lacs et sur les provinces des prairies.

LE MARCHE

LES GRAINS

WINNIPEG, (le 24 octobre)

Blé— No. 1 dur 62 5-8; No. 1 Nor. 62 1-8; No. 2 Nor. 58 1-8; No. 3 nor. 55 3-8; No. 4 Nor. 48 7-8; No. 5, 42 7-8; No. 6, 35 7-8; fourrage 34 7-8; No. 1 Garnet 52 7-8; No. 2 Garnet 49 7-8; No. 3 Garnet 46 3-8; No. 1 Durum 46 7-8; No. 4 spécial 41 7-8; No. 5 spécial 39 7-8; No. 6 spécial 37 7-8; voie 60 7-8.

Avoine—No. 2 CW 28; No. 3 CW et Ex. 1 fourrage 25 3-4; No. 1 fourrage 25; No. 2 fourrage 24; No. 3 fourrage 21; voie 27 1-4.

Orge—Malt.: 6- et 2-rangées Ex. 3 CW 36 1-4. Autres: No. 3 CW 35 1-4; No. 4 CW 33 1-4; No. 5 CW 32 1-4; No. 6 CW 31 1-4; voie 35 3-4.

Lin—No. 1 CW 133; No. 2 CW 129; No. 3 CW 117; No. 4 CW 112; voie 128 1-8.

Seigle: No. 2 CW 40.

LES BESTIAUX

WINNIPEG (le 24 octobre)

Bouvillons— choisis $5. à $5.50.
Génisses —choisies $4.25 à 4.50.
Veaux bien préparés $8. à $9.
Bonnes vaches $3. à $3.25
Bons taureaux $3. à $3.50.
Porcs — Bacons $7.; pesants, $6.50.
Truies $5.50 à $6.

* * *

PRINCE-ALBERT (le 24 octobre)

Bouvillons medium $3.75.
Vaches, medium $2.50.
Veaux, medium $3.25 à $3.75.
Porcs— Bacons $6.75.
Truies $5.25 à $5.75.
Agneaux— pesants $5.00.



Bien qu'âgé de quatre ans seulement "TOOTS", un éléphant des Indes, a déjà parcouru pas mal de chemin. Après sa capture en Birmanie, il fut expédié à Halifax, de là confié aux messageries du Canadien National qui le conduisirent à Erindale, Ontario, où il vivra désormais dans un "zoo". En cours de route "Toots" a consommé plusieurs centaines de livres de foin et quelques boisseaux de carottes. "Toots" avait été expédié comme "colis messageries". (Photo Canadien National)

DIX AMIRAUX SOVIETIQUES ONT ETE FUSILLES

Le "Times" apprend de Moscou que le commissariat du peuple admet, pour la première fois, que les principaux amiraux et experts navals soviétiques ont été fusillés il y a quelques mois. On ne donne pas de détails sur les événements qui ont amené ces exécutions, mais les communiqués officiels confirment que la Gépéou a fait fusiller les amiraux suivants:

Amiral Orloff, commandant en chef des forces navales rouges, qui représentait la Russie soviétique aux fêtes du couronnement des souverains britanniques;

Amiral Sifkov, commandant de la flotte de la Baltique;

Amiral Lourdy, chef de l'Académie navale.

D'autres amiraux et officiers supérieurs ont disparu et ont, vraisemblablement, subi le même sort que les trois amiraux cités ci-dessus. On donne notamment les noms suivants:

Amiral Ivanov, commandant le navire de guerre "Marat", qui participa à la revue de la flotte, lors des fêtes du couronnement en Angleterre;

Amiral Victorov, qui succéda à Orloff comme commandant en chef de la flotte rouge;

Amiral Mouklevitch, chef de la section des constructions navales;

Amiral Kazanov, commandant de la flotte de la mer Noire;

Amiral Kireyev, commandant de l'escadre du Pacifique;

Amiral Dichenov,, commandant de l'escadre du Nord;

Amiral Kadatski, commandant de la flotille de l'Amour, en Etrême-Orient;

Les professeurs Zerve et Petrov de l'Académie navale de Leningrad et plusieurs autres compétences en matière d'armements navals.

Le ministère de la Guerre de Moscou soumet à un rigoureux examen les recrues de l'armée de terre et de mer et vérifie tout particulièrement leurs opinions politiques.

Le ministère de la Marine déclare que les amiraux et experts navals "s'efforçaient de doter la Russie soviétique d'une flotte défensive, alors que l'U.R.S.S. à précisément besoin d'une flotte assez puissante pour passer à l'offensive. Depuis que ces amiraux et experts ont disparu, on a mis en chantier de grands croiseurs et des cuirassés".

Autrement dit, c'est parce qu'ils ne voulaient pas la guerre que ces hommes ont été froidement fusillés!

Après ces exécutions massives, il ne reste plus, dans le cadre supérieur de l'armée de mer soviétique, un seul des officiers en fonction l'an dernier.

UNE NOUVELLE FOURNEE DE DUPES

GENEVE, — Le Bulletin du Rassemblement Universel pour la Paix, publie la liste du Comité de patronage du "Congrès de Paix de l'Empire britannique" qui vient de se tenir en Ecosse. L'initiative de ce Congrès revient principalement au R. U. P. et d'avance, l'on pouvait être assuré que sous ce haut patronage, les décisions ne feraient aucune peine à l'Internationale communiste.

Une fois de plus, l'on ne comprend pas comment des personnalités fort honorables, comme l'Archevêque de Canterbury entre autres, aient accepté de voir figurer leur nom à côté de députés communistes et d'écrivains marxistes.

Relevons les noms suivants. l'Archevêque de Canterbury, Robert Cecil, la Duchesse d'Atholl, Sir Norman Angell, le très Rév. Grand Rabbin Hertz; William Gallacher, député communiste, etc. etc.

La Ligue communisante canadienne "pour la paix et la démocratie" a envoyé une délégation parmi laquelle on voit avec étonnement figurer un sénateur canadien-français.

RECETTES EPROUVEES

Toutes les recettes qui suivent ont été préparées et éprouvées par les économistes en science ménagère du Ministère fédéral de l'Agriculture, et nos lecteurs peuvent donc les adopter sans réserve.

Tenant compte de l'importance qu'il y a à servir des aliments sains pour préserver la santé de la famill- nous recommandons les menus suivants, bons pour cette saison de l'année. Tous ces menus ont été préparés de façon à fournir des repas bien équilibrés à prix modéré.

DEJEUNER

Compote de pommes
Bacon Pain grillé
Lait pour les enfants

LUNCH OU SOUPER

Oeufs brouillés sur pain grillé
Coeurs de céleri
Pain et beurre
Lait caillé au caramel
Petits fours
Lait ou cacao

DINER

Rôti de boeuf ou ragoût de boeuf
Pommes de terre en purée
Choux-fleurs à la crème
Tomates en tranches
Crème glacée
Lait pour les enfants

Esquisse de Cut Knife

Cette mission se compose aujourd'hui de 25 familles et quelques célibataires formant un total de 95 âmes. Le besoin d'une chapelle se fait grandement sentir. La société des Dames de l'Autel fondée en 1935 aide beaucoup au soutien du missionnaire et ramasse des fonds pour la future chapelle. M. F. Cantee, F. Wahhford et Jos. Melchiar sont actuellement syndics.

WINTER-VERA: (25 milles sud-ouest de Cut-Knife

En 1916, Fredrick De Roo, avec un groupe de Belges flamands venant de Holland, Man., s'installèrent dans la région de Winter et Vera, à Six milles au nord de la ligne principale du C. N. R., Montréal Vancouver. Un autre groupe de même nationalité immigra des vieux pays en 1923. Quelques familles canadiennes-françaises avaient pris des terrains, tels que N. Dextras, F. K. Paradis, Pierre Bécotte, O. Beaudry.

Ces catholiques, pour une raison ou pour une autre, ne furent visités qu'en 1929, lorsque M. l'abbé François Rancourt, dit la première messe, le jour de la toussaint le 1er nov. 1929 dans l'école Seagram. Il visita tous les catholiques de la région et y trouva 25 familles. Depuis ce temps, la mission de Winter a eu le messe regulièrement une fois le mois.

Monseigneur Prud'homme, ancien évêque du diocèse de Prince-Albert, visita Winter pour la première fois, le 6 août 1933, et donna le sacrement de confirmation à 25 enfants. Parrain et marraine M. et Mme N. Dextras. Cette mission est une des plus difficiles du district tant sous le rapport de la distance que du ministère à faire. Située à 25 milles de Cut Knife, 26 milles de Carruthers, il est preque impossible d'avoir service régulier en hiver. De plus, il n'y a pas de village, c'est la grande prairie, plus ondulée, il est vrai que celle du Sud de la Province.

Les Belges, de langue flamande, ne parlent et ne comprennent ni l'anglais ni le français. Enfin, comme la plupart des immigrants sont arrivés dans la région peu de temps avant la dépression et la sécheresse ils sont pauvres et sur le secours direct. Il y a actuellement 34 familles catholiques (142 âmes). C'est dire le besoin immédiat d'une chapelle à cet endroit.

Il nous fait plaisir d'ajouter que, grâce aux efforts incessants de M. l'abbé C. E. Arès, curé de Cut Knife et missionnaire de Winter, un groupe de généreux donateurs de Toronto et de North Bay Ont., vient de fournir une somme substantielle pour bâtir une chapelle à Winter. Avec l'aide des Dames de l'Autel, société fondée l'automne dernier

(Suite à la page 8)

OBJECTIF DE 100%

Les suivants ont pour objectif d'abonner 100% de la population française.

Vonda, Dollard, St-Front, St-Hubert Mission, St-Denis, Elstow, Bender, Kennedy Whitewood, Beynes, Inchkeith Langbank.

●

Il nous reste encore **706** abonnements à renouveler.

●

Les suivants ont déjà renouvelé presque entièrement:

Alida, Biggar, Tisdale, St-Front, Lac-Pelletier, Meskanaw, Leoville Edam, Jack-Fish, Meota, St-Hippolyte, Richard, Spiritwood, Storthoaks, Coderre, Bellegarde, Wauchope, Kennedy, Laventure, Assiniboia, Battleford, Bonne Madonne, Crystal Spring, Peterson, Beynes, Auburnton, Forget, Shaunavon, Dollard, Bonne Madone, Batoche, Delmas, Paddockwood, Wolseley, Vawn, Hoey, St-Isidore de Bellevue, Albertville, Rosetown, N. Battleford, Dumas.

●

D'autres commencent la campagne:

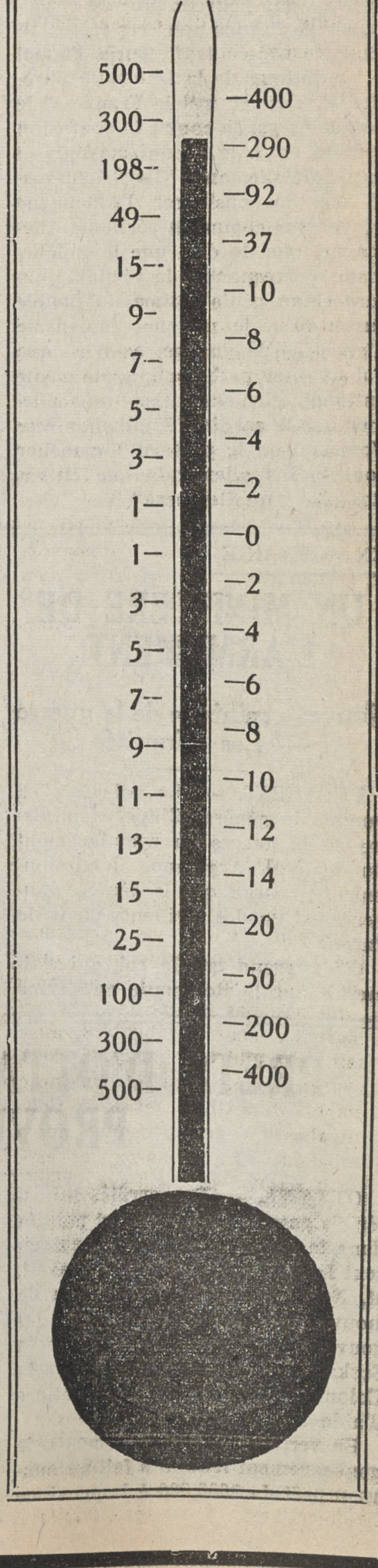
Vonda, St-Denis, Elstow, Domrémy, Lisieux, St-Hubert Mission, Whitewood, Inchkeith, Langbank, Willow - Bunch, Frenchville, Debden.

●

Henribourg, Frenchville, Big River, Lac Vert, Ile-à-la-Crosse, Fife Lake, Makwa, Boutin, Shell River, Eldred, Manor, Fertile, Parkman, Pascal, Aberdeen, Aldina, Courval, Mervin, Lajord, Elstow, Ormeaux, Reynaud, Cut Knife, Lebret, Zénon-Park, Arborfield, Perigord, St-Louis n'ont plus qu'à recueillir de nouveaux abonnés.

●

Le thermomètre est monté de 20 avec les nouveaux abonnements de Zénon-Park, Arborfield, Ormeaux et Frenchville. Il y encore 700 abonnements à venir et il ne reste plus que neuf jours pour régler cela. Les paroisses de Radville, Montmartre et St-Maurice de Bellegarde font plus que la moitié de ce montant. La campagne retarde dans ces centres mais nous sommes sûrs que bientôt elles reprendront les premiers rangs avec 100% abonnés et payés.





Publié par l'Imprimerie "Le Patriote" Limitée,
A PRINCE-ALBERT, SASK.
Rédacteur: J. VALOIS, o.m.i. Gérant: L. BUSSIERE, o.m.i.

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

En marge de l'enquête de la Commission d'Education

Une expérience dangereuse

Tous nos lecteurs savent que le gouvernement provincial a institué une Commission pour étudier d'une façon plus approfondie notre présent système d'éducation. Nous félicitons le gouvernement pour le choix du personnel qui compose cette Commission. Soulignons surtout la présence de deux catholiques distingués et versés dans les questions scolaires, MM. Hargarten et Doiron. M. le juge Martin, le président, est un ancien premier ministre de la Saskatchewan. Personne ne pourra mettre en doute son impartialité. Nous pouvons donc espérer qu'un tel personnel étudiera d'une façon objective, sans parti pris, l'importante et brûlante question, qui intéresse, plus que toutes autres, parents et contribuables.

Notre système scolaire est loin d'être parfait, et la crise que nous venons de subir n'a certes pas contribué à l'améliorer. Les commissaires d'écoles ont été en butte à une foule de difficultés nouvelles, qui surgissent infailliblement en temps de dépression économique. Ils n'ont certes pas pu faire face à toutes leurs obligations. L'une d'elles est le fait qu'en plusieurs districts scolaires nombre d'instituteurs et d'institutrices n'ont pas obtenu la rémunération à laquelle ils avaient droit. D'où un mécontentement sans cesse accentué chez ces derniers.

Dans cette disposition d'esprit, ils se sont adressés à leur Association, la "Teacher's Federation", pour obtenir une plus grande protection, et partant un salaire plus élevé. Alors la question des grandes unités s'est présentée comme le remède adéquat. La Fédération a lancé une campagne dans toute la province en faveur de ce nouveau mode d'administration et de régie scolaire. A tous et chacun des Congrès régionaux de la Fédération, on a débattu la question et formulé des résolutions demandant au gouvernement d'instituer cette méthode dans la Saskatchewan. Mais la Fédération avait compté sans l'Association des commissaires d'écoles. L'opposition ne tarda pas à se faire sentir et à progresser graduellement. Après avoir examiné sérieusement le plan des grandes unités scolaires, les commissaires ont vite saisi le truc. En endossant le nouveau système, ils signaient leur condamnation, ils renonçaient ipso facto à leur autorité sur l'éducation, ils perdaient en somme tout contrôle sur les écoles. Logiquement, ils n'avaient pas d'autres alternatives que de s'y opposer. Ce qu'il firent.

Depuis, c'est la lutte à coups d'arguments et de publicité entre les deux associations, autour de cette question. Le débat se poursuit maintenant devant la Commission d'enquête. Les rapports des séances nous dévoilent que les parents et les commissaires ne sont pas du tout enclins à sacrifier leur autorité et leur contrôle sur l'éducation de leurs enfants. Protestants et catholiques semblent s'entendre sur ce point.

Les instituteurs et institutrices — non pas tous, car nous sommes convaincu que très peu d'instituteurs ou institutrices catholiques approuvent, s'ils le connaissent à fond, le système des grandes unités — prétendent que le nouveau système aurait des avantages marqués sur l'ancien. Il réaliserait, affirment-ils, des économies dans le chauffage, dans l'équipement scolaire, dans les secrétariats, dans la fermeture des écoles et le transfert des élèves dans d'autres; il faciliterait le transport du personnel enseignant, le rendrait indépendant des commissions scolaires; la vérification des livres serait plus effective, l'accès à l'éducation supérieure plus facile; il réduirait les frais d'associations scolaires; il uniformiserait les salaires . . . . il exigerait un surintendant des écoles rurales, etc.

Les commissaires répondent que l'obtention de si attrayants avantages est possible sous le présent système. La consolidation des achats peut se faire dans chaque inspectorat scolaire par l'intermédiaire des commissaires d'école . . . Le gouvernement provincial peut mettre sur pied un système coopératif d'achat pour toutes les petites unités scolaires. Si le mode de vérification est défectueux, le gouvernement peut le changer. Rien n'empêche les élèves de la campagne d'avoir accès à l'éducation supérieure, si le gouvernement veut les faire bénéficier d'un octroi scolaire, tel que l'a demandé le Congrès des Commissaires. Il a aussi demandé la nomination d'un nombre plus grand d'inspecteurs, qui pourraient avoir plus de contrôle sur le personnel enseignant, ils seraient de par leur fonction surintendants de l'instruction, et pourraient aider puissamment les instituteurs et les institutrices, au lieu de passer dans les classes comme les inspecteurs actuels le font, faute de temps pour faire mieux. Cette réforme pourrait être pratiquée dès demain, si le gouvernement nommait un plus grand nombre d'inspecteurs.

L'étude que nous publions ailleurs, fait une distinction très sage, alors qu'elle affirme que les finances de notre présent système scolaire ne sont pas nécessairement liées au système administratif des écoles et que, par conséquent, on peut fort bien opérer des réformes dans le système des finances sans bouleverser la présente forme d'administration.

Voilà l'argumentation des deux camps.

Nous sommes de l'avis des commissaires d'écoles. Nous croyons que l'on peut opérer des réformes salutaires dans la régie et l'administration des écoles, sans qu'il faille instituer tout un nouveau système, système qui n'a pas encore fait ses preuves, loin s'en faut, et qui enlève aux parents, aux contribuables, aux commissaires, le droit primordial, exclusif, essentiel à l'éducation de leurs enfants. Ce droit leur vient de Dieu et aucune autorité humaine ne peut le leur enlever. Si les gouvernements de l'Alberta et de la Colombie canadienne on imposé pareille centralisation au détriment des droits des parents, l'Ontario et le Manitoba ont été plus sages en respectant la volonté de ceux qui sont par droit naturel et divin les premiers responsables de l'éducation des enfants.

Ce système de centralisation, de socialisation des écoles nous apparaît très dangereux. Sous ce régime, nos commissaires n'auraient plus un mot à dire dans la régie des écoles et le choix des instituteurs. Ils échangeraient ainsi leur rôle contre celui de concierges. N'ayant plus de responsabilité, ils s'en désintéresseraient. Quelle influence exercerions-nous dans le bureau de la grande unité, qui représenterait par exemple soixante-dix écoles?

Quelle protection nous assure-t-on comme catholiques et français? Le mémoire de la "Teacher's Federation" affirme, si nous ne nous trompons, que le droit des minorités serait protégé, augmenté (?). Mais il ne dit pas comment, et nous ne pouvons pas voir comment il le serait. En Alberta, il est vrai, dans l'unité à majorité catholique ou français les commissaires peuvent présenter les instituteurs de leur choix et il EST DU DEVOIR du bureau général de les accepter. IL EST DU DEVOIR est un terme assez élastique et qui peut facilement un jour être biffé de la loi sous une pression fanatique. Dans tous les cas, là-bas, même avec la clause protectrice, les commissaires catholiques ne peuvent plus, en théorie, nommer leurs instituteurs et institutrices. Est-ce qu'avec la force des choses et les circonstances, ce "IL SERA DU DEVOIR" ne deviendra pas un mot vide de sens? Nous le craignons! Avons-nous tort de penser ainsi? Mais nous avons vu crouler tant de droits beaucoup mieux étayés sous la rafale du parti pris, de la partialité, de l'intransigeance. de l'intolérance . . . . . que cette clause protectrice nous paraît bien fragile.

Nous pourrions multiplier les arguments qui nous incitent à nous opposer au chambardement de notre présent système scolaire et nous font redouter le mode d'administration des grandes unités scolaires. Mais nous ne voulons pas pour le moment en citer d'avantage. Actuellement, des personnes plus renseignées et plus autorisées préparent sérieusement un mémoire, qui exprimera d'une façon non-équivoque et solide la volonté des Franco-Canadiens, et sera présenté à la Commission d'Education. Ce travail, accompli sous les auspices de l'A.C.F.C., sera un document de première importance dans la revendication de nos droits en matière d'éducation. Tous les points que nous avons touchés, effleurés, et que nous ne pouvons exposer d'une manière très détaillée dans les cadres restreints d'un article, y seront traités plus longuement et plus doctement.

Encore une fois, l'Association nous aura rendu un service inappréciable.

Joseph VALOIS, O.M.I.

La royauté du Christ

Le 11 décembre 1925, l'illustre Pontife Pie XI terminait l'année jubilaire par un geste solennel, qui correspondait aux plus chers désirs des cardinaux, des évêques et des fidèles du monde entier, en proclamant la royauté du Christ comme fête universelle au calendrier de la liturgie ecclésiastique.

Dans son encyclique, le Souverain Pontife prouvait éloquemment que le Christ est roi des intelligences humaines, des volontés et des coeurs.

La Sainte Ecriture, dans une multitude de textes affirme la royauté du Christ.

Elle l'appelle le "Dominateur", le "roi sur Sion" (Nombres XXIV, 19) "Ton trône ô Dieu, est établi pour toujours; le sceptre de ta royauté est une sceptre de droiture", chante le psaume XLIV.

"Je regardais dans les visions de la nuit, et voici que sur les nuées vint comme un Fils d'homme; il s'avança jusqu'au vieillard et on l'amena devant lui. Et celui-ci lui donna puissance gloire et règne, et tous les peuples, nations et langues le servirent; sa domination éternelle ne passera point, et son royaume ne sera jamais détruit", prophétise Daniel (VII, 13-14).

Le Christ affirma lui-même publiquement en maintes occasions sa royauté et entre autres lorsqu'il répondit affirmativement au proconsul romain, qui lui demandait s'il était roi.

La liturgie est "une louange perpétuelle du Christ-Roi."

"Les anges et les hommes, dit le Saint-Père, doivent obéir avec soumission à la puissance de cet homme, le Christ a puissance sur toutes les créatures" en vertu de l'union que les théologiens appellent hypostatique.

Le Christ a le triple pouvoir législatif, exécutif et judiciaire.

Il a fait des lois, il commande l'obéissance, il jugera.

Mais cette royauté absolue, le Christ l'exerce surtout dans les choses spirituelles. "Il ne ravit pas des trônes sur terre, lui qui donne au ciel". (Hymne de l'Epiphanie)

Cette royauté embrasse tous les hommes, individus et sociétés lui doivent soumission; c'est là d'ailleurs l'unique source de bonheur et de prospérité. "La cité, dit saint Augustin, ne tient pas sa félicité d'une autre source que l'homme, puisque la cité n'est qu'une multitude d'hommes, vivant en concorde."

Malheureusement aujourd'hui les potentats, les chefs de nations s'arrogent la puissance du Christ; ils refusent ouvertement obéissance au divin législateur, et vont même en certains pays jusqu'à nier à leurs administrés le droit d'adorer et de servir le Christ-Roi. Ils n'hésitent même pas dans leur arrogance à se faire tyrans, persecuteurs.

Alors des jours tristes, accompagnés de révolution et de guerre, sont le lot malheureux des pays que dirigent ces princes et ces magistrats impies.

Après avoir sapé la base de toute autorité — Dieu — ils cherchent en vain dans la force des armements la paix qu'ils ont chassée de communauté. "Inéluctablement, il s'en suit un ébranlement de la société tout entière, désormais privée de soutien et d'appui solide," dit Pie XI dans "Ubi arcano".

Au contraire, lorsque, dans un pays, individus et société reconnaissent et vénèrent la royauté du Christ, "il en résulte nécessairement des bienfaits incroyables qui pénètrent aussitôt la société civile, comme une juste liberté, l'ordre et la tranquillité, la concorde." (Pie XI).

Il en est de même pour la famille, lorsque l'autorité du Christ-Roi est méconnue, l'autorité paternelle est affaiblie, méprisée. C'est la désunion, la discorde et l'émancipation. La paix est sortie de son sein, avec elle la prospérité et le bonheur.

Dimanche prochain, fête du Christ-Roi, que tous les foyers soient reconsacrés à ce divin Roi. Lui seul peut les protéger sous sa puissante égide.

Nous sanctifierons ainsi la famille, qui sera un ferment de résurrection religieuse, sociale et économique dans une société présentement désemparée. J. V.

De l'excellent travail

M. E.-H. Piper, un étudiant de Toronto, après avoir séjourné en notre province durant les vacances, a voulu faire connaître à ses concitoyens d'Ontario "le vrai visage du Canada français et la mentalité des Canadiens français.

Le conférencier n'a pas manqué d'originalité; ses observations semblent assez justes; sa bienvaillance est manifeste. Pour apprécier les Canadiens français, M. Piper n'exige pas que ceux-ci lui ressemblent en tout point. Voilà pourquoi il peut si facilement parler bon sens. Citons quelques passages de cette conférence.

La vie paroissiale

Ainsi M. Piper décrit l'attachement des Canadiens français à leur église paroissiale:

"Le centre de tout village canadien-français, c'est l'église. Chaque dimanche, tous les paroissiens en santé vont à la messe. Les jours de fête, comme la Fête-Dieu et Pâques, l'église est débordante. Quand les hommes sont au loin, à la pêche sur la côte Gaspé, ou dans les bois du Royaume du Saguenay par exemple, il arrive souvent de voir à l'église un membre de leur famille prier pour l'absent. Quand un nouveau village se construit, le premier édifice public que l'on érige, c'est toujours l'église. Dès qu'il y a quelque part un groupe de plus de douze maisons environ, un clocher s'élève au centre."

Et le conférencier voit dans notre souci de construire des églises grandes et belles un indice de notre esprit religieux:

"S'il peut aider à construire des temples sacrés encore plus grands et plus beaux, soit par de généreuses donations, soit par l'épargne résultant de sacrifices personnels, soit simplement à la sueur de son front, le Canadien français considère comme un honneur et un privilège qu'il lui soit permis d'apporter sa contribution."

Certains catholiques d'aujourd'hui comprennent moins que ce protestant la noblesse du sentiment populaire en vertu duquel les églises tendent à prendre, au Canada français, des proportions de monuments.

L'ascendant du curé

Après avoir décrit l'influence du curé sur ses paroissiens, en la grossissant un peu, à notre avis, en ce qui concerne le domaine purement profane, M. Piper l'explique en termes où le bon sens et la sympathie trouvent une large place:

"Cette autorité que le prêtre exerce ne résulte pas de sa force et de son pouvoir. Il n'est pas un dictateur. Le prêtre exerce son influence de par la volonté même de ses paroissiens, et cela, dès qu'il entre en fonctions. Voici le raisonnement qu'ils tiennent: "Cet homme a été choisi entre plusieurs. Il a fait de longues études et il a renoncé aux plaisirs de la terre pour être plus utile à Dieu. Il ne s'intéresse à nos affaires que pour mieux nous aider à obéir à la loi divine. Ainsi, quand nous ne pourrons résoudre nous-mêmes nos problèmes et nos ennuis, nous irons à notre curé, qui nous écoutera et nous aidera de ses conseils." — Et ce raisonnement est juste dans la plupart des cas, parce qu'en fait, le curé se dévoue corps et âme pour le bien de ses ouailles. Il organise des jeux et enseigne au tout-petits. Il consent toujours à venir en aide aux femmes inquiètes, il attire l'attention des hommes légers sur l'importance de leurs responsabilités et les aide à y faire face. Si un nouveau mode d'amusement s'établit dans la paroisse, comme un théâtre ou une salle de danse, le curé y réfléchit longuement et fait bien des recommandations avant de permettre à ses paroissiens d'y aller...

"Plusieurs d'entre vous ont sans doute l'impression qu'un contrôle comme celui-là, exercé par un seul homme, nuit aux affaires générales du peuple. Peut-être en est-il ainsi dans certains cas; mais, généralement, il y va du plus grand intérêt du peuple, car il ne faut pas perdre de vue que le prêtre est né et a été élevé dans ces milieux."

La véritable largeur d'esprit, comme celle qu'il nous plaît de rencontrer chez le jeune conférencier, permet de comprendre que les autres éléments éthniques puissent différer du sien sans encourir le mépris.

L'idéal que l'on devrait tendre à réaliser au Canada, c'est précisément une espèce de mosaïque ethnique belle en raison non de son uniformité, mais de son harmonie de formes, de traits et de couleurs.

Le communisme au Canada français

Bien que personnellement opposé à une mesure répressive comme la Loi du Cadenas, le jeune étudiant conférencier saisit parfaitement le point de vue des Canadiens français catholiques en cette affaire. C'est en les faisant parler qu'il les justifie. Voici les paroles qu'il met dans leur bouche:

"Lorsque, dit-il, vous parlez à un Canadien français de la traditionnelle liberté de parole et de presse des Britanniques, il vous répond: "La liberté, très bien! mais pas la licence! Si vous êtes chrétien et si vous croyez en Dieu, vous êtes par le fait même contre le communisme. Du moment que vous êtes chrétien, vous ne pouvez pas permettre à un homme de défendre un système qui attaque et détruit peu à peu les croyances fondamentales du Christianisme."

Les Canadiens français sauront gré à M. Piper de leur attribuer un raisonnement aussi logique pour légitimer une loi qui lui paraît à lui-même trop sévère. Son procédé est d'une loyauté remarquable.

(L'Action Catholique)

Eugène L'Heureux

Le Congrès des Franco-Ontariens

Le neuvième congrès général des Franco-Ontariens, tenu sous les auspices de l'Association canadienne-français d'Education d'Ontario, s'est déroulé au milieu d'une assistance nombreuse et en présence de distingués personnages ecclésiastiques et laïques. La plupart des groupes franco-ontariens avaient tenu a envoyer des déléqués à ces assises où sont passés en revue nos problèmes scolaires et nationaux, et qui ont toujours de bienfaisantes répercussions sur l'avancement de la minorité. S. E. le cardinal Villeneuve, Son Exc. Mgr Antoniutti, S. Exc. Monseigneur l'archevêque d'Ottawa, et S. Exc. Mgr Rhéaume, évêque d'Haileybury, ont rehaussé de leur présence les séances du congrès. Au cours de la séance publique de mercredi soir, les congressistes ont entendu des voix éloquentes de la France, du Québec, de l'Ontario, de l'Acadie, de l'Alberta et des Etats-Unis, leur apporter le témoignage de leur admiration et l'assurance de leur concours.

Au cours de ces deux jours, les congressistes ont constaté que l'Association d'Education ne restait pas inactive et que la solution de problèmes anciens et nouveaux réclamait son attention constante. L'Association défend sans cesse les intérêts des Franco-Ontariens, à sa manière habituelle, c'est-à-dire d'une façon discrète. C'est ainsi que M. Oliva Dionne a remercié publiquement l'Association et ses directeurs de l'aide appréciable qu'ils lui ont donnée lorsqu'il s'est agi de protéger les intérêts religieux et nationaux des célèbres jumelles.

Pendant les mois à venir, l'Association d'Education aura de nombreuses questions à étudier et régler. Si les congressistes ont remercié le gouvernement provincial d'avoir accordé une augmentation d'octrois aux écoles séparées, il n'en reste pas moins que beaucoup de commissions d'écoles séparées se débattent encore au milieu de graves difficultés financières et que la question de la répartition des taxes scolaires des compagnies n'est pas encore réglée. Ainsi, à Ottawa, le nombre des élèves des écoles publiques diminue et celui des écoles séparées augmente, mais les revenus des deux commissions scolaire de la capitale restent disproportionnés. A la suite d'un examen minutieux des résultats obtenus dans les écoles bilingues, des réformes s'imposent. Dans la constitution des programmes scolaires, il ne faut pas oublier que l'anglais dont la connaissance est nécessaire,n'est cependant que la langue seconde de l'enseignement, et que lui accorder une place prépondérante ou disproportionnée est de nature à paralyser les progrès des élèves. Les congressistes sont d'avis qu'il faut s'en tenir, dans la mesure du possible, au respect des principes pédagogiques présentés par le mémoire Côté et adoptés au congrès de 1934.

M. Adélard Chartrand a été élu président de l'Association d'Education. Il succède au Dr Rochon qui pendant les quatre dernières années, a présidé aux destinées de l'Association. Le nouveau président n'a pas besoin d'être présenté à nos lecteurs. Ancien président de la commission des écoles séparées et membre de cette même commission depuis de longues années, il est un membre actif et dévoué de plusieurs sociétés nationales. Nous ne doutons pas que M. Chartrand marche sur les traces de ses prédécesseurs et que, sous sa direction, l'Association d'Education continue de poursuivre son programme, de défendre nos droits naturels et constitutionnels, de rendre, pour employer les termes mêmes de S. E. le cardinal villeneuve, "d'incommensurables services" à la minorité franco-ontarienne.

(Le Droit) Chs. Gautier

Les Coopératives d'Antigonish

Articles VII

Le petit village de Dover, dans la paroisse de Canso est, à juste titre, qualifié du nom de berceau du mouvement qui a remué de fond en comble la province de la Nouvelle-Ecosse. En effet, les premiers à sortir de la pauvreté et de la misère furent les hommes de Dover. Ce village n'a rien d'attrayant. Perché sur les hautes falaises de l'Atlantique, il est exposé à toutes les tempêtes des flots en fureur. Sur ce sol rocailleux, dépourvu d'arbres et de végétation, par ci par là on rencontre un lopin de terre mêlée de varech où pousse une quantité bien maigre de légumes. Ce pauvre village ne possédait ni chevaux, ni vaches, pas même une route pour communiquer avec l'extérieur.

Que faisaient-ils pour vivre ces hommes de Dover? Dans leurs petites embarcations, ils bravaient les flots pour pêcher la morue et le hareng, qui leur donnaient les moyens de subsister. Par n'importe quel temps, ces pauvres hommes tendaient leurs filets et amorçaient leurs attrapes à homards. Rien ne pouvait les empêcher de sortir au large, les besoins de la famille étant nombreux et pressants. Ni la pluie, ni le brouillard, ni le froid ne pouvaient dompter leur courage. Pourtant la vie de ces hommes était amère et cruelle; la privation et la misère, malgré la meilleure volonté de travailler, se faisaient sentir au foyer. On travaillait cependant sans espérance de ne jamais améliorer son sort de chaque jour.

Chaque soir, à l'arrivée de ces infortunés pêcheurs, le fruit de la pêche était saisi par les marchands locaux, les agents des gros profiteurs dans les grandes villes de Boston et de New-York, qui seuls tiraient profit du travail de ces pauvres mercenaires aux mains déformées par les filets glacés et gercées par les lourdes avirons... Telle était la situation économique de ces pêcheurs, victimes d'une féodalité économique qui les égorgeait toujours de plus en plus. Mais Dover n'était pas l'unique cas d'hommes remplis de courage et cependant esclaves d'un système, qui sème à profusion la misère, la souffrance et la pauvreté.

Tout le long de l'Atlantique, depuis le Labrador jusqu'au Mexique, on peut constater la même impotence. Les quais qui pourissent, les bateaux qui s'écroulent, sont autant de témoins muets à ce système inique de profiteurs, qui ont forcé les

(Suite à la page 4)

Billet de Josette

Il tombe, ce matin, la première neige de la saison: flocons légers poussés par le vent de l'est, qui les fait follement tourbillonner avant de choir sur le sol.

D'après l'ordre de la nature, la terre se repose; mais que de largesses elle nous a prodiguées, avant de prendre ce repos.

Dès le réveil du printemps, dans les prés, vaches, chevaux, moutons, savouraient gloutonnement l'herbe tendre et juteuse, après avoir eu maigre pitance tout l'hiver dernier.

Et non seulement Dieu a fait croître l'utile, mais il a aussi créé la beauté, les fleurs, ces merveilles qu'il parfume et colore avec un art exquis, et qui font les ornements de nos jardins et de nos demeures, les délices et la joie de nos yeux.

Au déclin de l'été, la nature, dans un suprême sursaut d'énergie et de splendeur, teinte le feuillage de toutes les nuances de sa palette magique. Quelle harmonie dans ce ravissant coloris automnal! . . . . . .

Par une après-midi d'octobre d'une luminosité féerique, la curiosité m'a amenée dans un temple protestant, pour y voir l'exposition des produits de la terre, à l'occasion de la fête d'Action de Grâces.

On avait mis un goût sûr et une rare adresse dans cet étalage, afin de faire valoir et de mettre en évidence le mérite particulier de chaque légume, de chaque fruit et de chaque fleur.

L'autel était décoré de gaieuls majestueux d'une blancheur immaculée et, de chaque côté, ceux de couleurs variées déployaient leur attrait et leur grâce; et puis, asters, chrysanthèmes échevelés, dahlias prétentieux, soucis, giroflées odoriférantes, pétunias semblaient vouloir se faire admirer.

A chaque banc était attachée une gerbe de blé ou d'avoine.

Des feuilles mordorées étaient groupées ici et là.

Citrouilles et courges ventrues, bottes de carottes et de panais de choux, choux verts et rouges, navets rebondis, céleri, oignons à pelure fine et satinée, grappes de raisins savoureux suspendues autour des font baptismaux, délicieuses pommes, fierté de notre Canada, tous nos fruits et nos légumes sains et nourissants étaient étalés avec orgueil.

Les pessimistes ou les paresseux qui n'ont pas semé — on m'affirme qu'il y en a — ont dû éprouver quelques remords à la vue de tant de prodigalités dans les champs voisins.

Pourquoi faut-il, le plus souvent, avoir tangible, sous les yeux, la preuve des dons, des bienfaits reçus, pour penser à être reconnaissants envers le Créateur?

Ce devoir nous est rappelé par cette belle coutume de la fête d'Action de Grâces.

JOSETTE RAYMOND

Qui Peut Contribuer?

PAR DES ABONNEMENTS OU PAR DES

DONS

qui seront affectés à des abonnés pauvres

A L'ACHAT d'un CHAR DE PAPIER

au Prix de $1500.00

QUI DOIT ETRE PAYE D'ICI AU 30 OCT.
1938

EN PAYANT COMPTANT AVANT LE 30
OCTOBRE NOUS EPARGNONS $500.00

Qui Peut Contribuer?

NOUS PUBLIONS CI-DESSOUS LA LISTE
DES CONTRIBUTIONS:

DEJA RECU	$835.88
S. Ex. Mgr R. Duprat, O.P., Prince-Albert, Sask.	5.00
M. Armand Gareau, St-Isidore de Bellevue, Sask.	1.50
M. Dom. Léo Grenier, St-Isidore de Bellevue, Sask.	3.00
Mme Vve Jos. Pelletier, Périgord, Saskk.	2.00
M. l'abbé L. Poulin, Frenchville, Sask.	2.00
M. Sylva Goddu, Frenchville, Sask.	1.00
M. l'abbé Art Moquin, Meyronne, Sask.	2.00
N. Pilon, Lebret, Sask.	2.00
M. Ephrem Lizée, Gravelbourg, Sask.	2.00
Mme Omer Demers, Debden, Sask.	2.00
M. J. Beauchamp, Fife Lake, Sask.	2.00
M. H. Quintal, Zealandia, Sask.	2.00
M. G. Mandin, Duck-Lake, Sask.	4.00
M. Napoléon Bellemare, Montmartre, Sask.	2.00
M. J. A. Gingras, Sandall, Sask.	2.00
M. Oscar Foisy, Cut Knife, Sask.	.50
RR. PP. Oblats, Montjoli, Québec	2.00
M. L. Godin, Le Pas, Man.	2.00
Dame Louis Germain, Cantal, Sask.	2.00
M. J. A. Magnan, Montréal, Québec.	4.00
M. Pete Carignan, Kennedy, Sask.	2.00
M. J. Gérard, Claydon, Sask.	.50
M. J. O. K. Laflamme, Ponteix, Sask.	.50
M. Elie Beaulieu, Gravelbourg, Sask.	2.00
M. A. D. Roy, Dollard, Sask.	1.00
M. P. Poulin, Dollard, Sask.	1.00
R. P. J. LeBris, North Battleford, Sask.	2.00
M. Arsène Morin, Rosetown, Sask.	2.00
M. Cyp. Charette, Damours, Sask.	1.75
M. Alphonse Durette, Ormeaux, Sask.	2.00
M. E. Dessert, Marcelin, Sask.	2.00
M. Emile N. Croteau, Peesane, Sask.	3.00
M. Alcée Baribeau, Hoey, Sask.	2.00
RR. PP. Oblats, St-Laurent, Man.	2.00
Mme Marie Lebel, Zénon-Park, Sask.	1.00
M. Jos. D. Fortin. Zénon-Park, Sask.	1.00
M. Armand Lalonde, Zénon-Park, Sask.	2.00
M. Maurice Courteau, Zénon-Park, Sask.	5.00
M. Raymond Courteau, Zénon-Park, Sask.	2.00
M. V. L'Ecuyer, Zénon-Park, Sask.	2.00
M. N. Larmand, Zénon-Park, Sask.	1.00
M. A. D'Aoust, Zénon-Park, Sask.	1.00
M. Alphonse April, Zénon-Park, Sask.	2.00
M. Félix St-Amant, Zénon-Park, Sask.	2.00
Mlle Marthe Brisebois, Zénon-Park, Sask.	2.00
M. H. L. Carrier, Zénon-Park, Sask.	2.00
M. Médéric Foucher, Zénon-Park, Sask.	2.00
M. Roland Goyer, Zénon-Park, Sask.	1.00
M. Robert Brisebois, Arborfield, Sask.	2.00
M. Art. Leduc, Arborfield, Sask.	2.00
M. Wilfrid, Favreau, Arborfield, Sask.	2.00
M. Julien Mullie, Arborfield, Sask.	2.00
M. Alphonse Voyer, Zénon-Park, Sask.	2.00
M. Amable St-Amant, Zénon-Park, Sask.	2.00
M. Donat Goyer, Zénon-Park, Sask.	2.00
M. Delphin Michaud, Zénon-Park, Sask.	2.00
M. Nap. Poulin, Zénon-Park, Sask.	2.00
M. Joseph Castonguay, Zénon-Park, Sask.	4.00
M. Augustin Hudon, Zénon-Park, Sask.	2.00
M. Gilbert Marchildon, Zénon-Park, Sask.	5.00
M. Jos. Rouleau, New Osgoode, Sask.	1.00
M. Joseph Archer, Zénon-Park, Sask.	5.00
Anonyme	20.00
Anonyme	20.00
Anonyme	20.00
M. Henri Mercier, Zénon-Park, Sask.	2.00
M. J. Conrad Soucy, Zénon-Park, Sask.	2.00
M. F. L. Cadorette, Zénon-Park, Sask.	2.00
M. Emile Moyen, Zénon-Park, Sask.	5.00
M. Onésime April, Zénon-Park, Sask.	2.00
M. Alphonse Michaud, Arborfield, Sask.	5.00
M. Henri Rodier, Arborfield, Sask.	2.00
M. Théodore Lalonde, Zénon-Park, Sask.	2.00
M. J. P. Hudon, Zénon-Park, Sask.	2.00
M. Wilfrid Dion, Zénon-Park, Sask.	2.00
M. Marcel D'Aoust, Zénon-Park, Sask.	1.00
M. François Leblanc. Zénon-Park, Sask.	5.00
M. J. C. Hudon, Zénon-Park, Sask.	3.00
M. L. P. Hudon, Zénon-Park, Sask.	5.00
Mme Marie Lafont, Zénon-Park, Sask.	2.00
M. Théodule Lalonde, Zénon-Park, Sask.	2.00
M. Frank Soucy, Arborfield, Sask.	2.00
M. Adonai Ladouceur, Arborfield, Sask.	2.00
M. Joseph Mercier, Zénon-Park, Sask.	2.00
M. Georges Mercier, Zénon-Park, Sask.	2.00
M. Luc Hudon, Zénon-Park, Sask.	2.00
Mme Joseph Soucy, Zénon-Park, Sask.	2.00
M. Damase Chabot, Zénon-Park, Sask.	5.00
RR. SS. de St-Louis, Radville, Sask.	2.00
RR. SS. of St. Louis, Moose Jaw, Sask.	2.00
M. Jos. Cantin, Québec	4.00
RR. SS. Académie Prince, St-Hyacinthe, Qué.	4.00
M. Casimir Riou, Arborfield, Sask.	2.00
M. Thos. Roy, St-Denis, Sask.	2.00
M. A. E. Toupin, Forget, Sask.	2.00
M. C. George, Santa Monica, Cal., E.-U.	2.50
Juniorat du Sacré-Coeur, Ottawa, Ont.	4.00
M. Victor Boutin, St-Hubert Mission, Sask.	2.00
Rév. Père B. Fallourd, F.M.I., St-Hubert, Sask.	2.00
RR. SS. Hospice Jeanne D'Arc, St-Hubert, Sask.	2.00
M. J. W. Brodeur, St-Hubert Mission, Sask.	2.00
M. Paul Mullie, St-Hubert Mission, Sask.	3.00
M. M. Cottin, Inchkeith, Sask.	2.00
M. S. Mariacci, St-Laurent, Sask.	4.00
M. l'abbé Albert J. Houle, Domrémy, Sask.	2.00
Mme Marie D. Paradis, Baldwinton, Sask.	2.00
M. Jos. Brassard, Eldred, Sask.	2.00
M. l'abbé A. Labrie, Université Laval, Qué.	2.00
M. J. M. Breuil, St-Hippolyte, Sask.	4.00
Classe de Belles-Lettres, Collège, Gravelbourg, Sask.	2.00
M. Chas. Béchard, Rosetown, Sask.	2.00
M. E. Lemieux, Alida, Sask.	4.00
M. Laurent Giraudier, Willow-Bunch, Sask.	2.00
M. Georges Lavallée, Willow-Bunch. Sask.	2.00
M. Robert Philippon, Willow-Bunch, Sask.	2.00
M. Ernest Lambert, Willow-Bunch, Sask.	2.00
M. J. A. Caron. Montmartre, Sask.	2.00
M. Napoléon Boulanger, N. Battleford, Sask.	2.00
M. E. P. Blanchard, Duck Lake, Sask.	4.00
M. l'abbé J. A. Lévesque, Perigord, Sask.	2.00
M. Louis Rodier, Duck Lake, Sask.	2.00
M. l'abbé P. N. Benoit, Three Rivers, Mass.	2.50
Mme Vve Joseph L. Cochet, St-Louis, Sask.	2.00
M. Louis Siaud, Forget, Sask.	4.00
M. Oswald Salvail, Meyronne. Sask.	2.00
M. J. S. Duperreault, Willow-Bunch, Sask.	2.00

NOS DONATEURS

La liste des contributeurs au char de papier à journal est longue et substantielle cette semaine. Nos sincères remerciements à tous nos généreux collaborateurs: les curés de paroisse, nos agents, nos abonnés et tout particulièrement notre habile propagandiste le R. P. Gobeil qui a obtenu un grand succès à Zénon-Park et à Arborfield avec le concours du curé, M. l'abbé Arès. Le R. P. Gobeil est à Debden cette semaine et nous l'attendons avec une bonne moisson. Il reste encore cinq jours pour faire notre chèque à la Compagnie de papier; nous sommes déjà bien près de notre objectif, et vous aurez payé vous-mêmes sous par sous pour votre papier. Quand vous lirez ce journal nous saurons exactement le montant que vous avez contribué et nous le publierons la semaine prochaine avec les noms de tous ceux qui vont continuer à nous soutenir de leurs économies.

L'espace nous manque pour publier cette semaine les lettres que nous recevons. Les unes nous demandent de patienter encore quelques temps, les autres nous blâment pour les avoir attendus, un grand nombre nous encourage. L'ensemble de ces lettres, cependant, nous confirme d'avantage dans notre système de cesser l'envoi du journal, après un mois d'avis, si nous n'avons pas de réponse à ces avis d'une façon ou d'une autre.

Il y a quelques paroisses qui n'ont commencé que dernièrement la campagne d''abonnement, alors nous attendrons l'avis des percepteurs avant de corriger la liste pour ces endroits. Il y a 3 ou 4 autres de nos meilleures paroisses qui n'ont pas encore commencé et nous attendons anxieusement un mot du curé ou de l'agent d'ici au 3 novembre.

Choses et Autres

M. Lapointe honoré par l'Université de Toronto

Le ministre de la Justice parle de l'importance de la liberté de pensée — Il affirme qu'il est nécessaire que tous les Canadiens pensent nationalement

TORONTO, — L'Université de Toronto a confére des doctorats honorifiques à onze personnes, dont lady Tweedsmiur, châtelaine de Rideau-Hall, M. Ernest Lapointe, ministre canadien de la Justice et sir Rirozkhan Noon, haut-commissaire de l'Inde et de l'Irlande du Nord au Canada.

Dans son discours de remerciement M. Lapointe a dit qu'il est important que la liberté de l'enseignement soit maintenue au Canada afin d'assurer cette éducation sans entrave "qui est le porte-flambeau de la civilisation et l'instrument par lequel les valeurs de cette civilisation sont répandues à travers le monde".

Parlant ensuite de l'unité de la nation, M. Lapointe a dit que si l'on sème la haine on ne pourra pas récolter la bonne entente et l'amour. La paix du monde serait moins gravement menacée, continue le ministre de la Justice, si dans certains pays les universités n'avaient pas été dépouillées, bâtillonnées et privées du plus précieux privilège de la démocratie: la liberté de pensée.

Après avoir affirmé que le Canada croit en la démocratie et qu'il n'a ni le besoin ni le désir d'expérimenter d'autres théories ou idéologies, M. Lapointe a déclaré que, "pour la préservation des institutions et libertés canadiennes, il est nécessaire que tous les Canadiens pensent nationalement, agissent de façon constructive et coopèrent pour le bien de la communauté."

LES ETRANGERS NE POURRONT S'ETABLIR ICI

OTTAWA, — Les restrictions placées par plusieurs pays d'Europe sur les exportations de capital à l'étranger empêcheront le Canada d'offrir un refuge à leurs citoyens sans le sou obligés de s'expatrier. L'honorable, Crerar, ministre de l'Immigration, a déclaré que l'interdiction d'exporter des capitaux devra être levée avant qu'aucun plan destiné à assurer le transfert d'Européens au Dominion puisse être discuté et dressé.

L'IMPOT SUR LE REVENU

OTTAWA, — Pour les six premiers mois de l'année, Toronto détient le record, en ayant versé au fisc la somme de $41,410,912 en impôts sur le revenu, tandis que Montréal, pour la même période, a versé la somme de $30,938,590.

BONS DU TRESOR

OTTAWA, — Au nom du ministre des finances, la Banque du Canada annonce que les soumissions ont été acceptées pour $30,000,000 de bons du Trésor échéant le 13 janvier 1939 au prix de 99,814.20 et dont le rendement sera de 0.747 p. cent.

PLACEMENTS AMERICAINS AU CANADA

WASHINGTON, — Les placements américains au Canada s'élèvent à $3,630,000,000, soit plus du tiers du total des placements américains à l'étranger. Ils forment un bloc considérablement plus élevés que tout autre total de placements dans n'importe quel autre pays. Ces chiffres proviennent d'une expertise de la Chambre de Commerce des Etats-Unis.

L'OR AUX ETAT-UNIS

WASHINGTON, — Le département du commerce américain annonce que l'importation de l'or aux Etats-Unis en septembre a battu tous les records, s'établissant à $520,907,282, dont $38,156,404 en provenance du Canada. Les importations d'argent-métal furent également plus élevées en septembre que d'habitude, puisqu'elles se chiffrèrent par $24,097,500 donc $1,,021,-580 en provenance du Canada.

LES CANONS ANTIAVION AUX ETATS-UNIS

WASHINGTON, — L'été prochain l'armée des Etats-Unis compte avoir de 300 à 400 des canons antiavion les plus efficaces du monde prêts pour toute éventualité. M. Louis Johnson, assistant-secrétaire de la guerre, a déclaré que pas un jour n'a été perdu dans la mise en marche de la fabrication de ces armes pour lesquelles le congrès a voté $23,685,387.

Le général Malin Craig, chef d'état-major, a déclaré devant le congrès que ces canons constituent le plus vital des besoins immédiats de l'armée. Dans une guerre impliquant les Etats-Unis la nécessité de se protéger contre les raids aériens serait immédiate et étendue.

Ces canons sont construits aux arsenaux de l'armée, mais un bon nombre de manufacturiers travaillent aux affûts, et aux appareils de précision soit pour évaluer la hauteur de l'objectif, soit pour diriger l'arme, aux projecteurs ou aux écouteurs dont auront besoin ces canonniers, et autres appareils. Des contrats pour plus de $15,000,000 ont été donnés déjà ou sont prêts à être signés.

Ces canons, capables de lancer des obus de trois pouces à cinq ou six milles dans l'air, sont très facilement transportables. Ils peuvent être envoyés rapidement sur leurs charriots motorisés, vers tout endroit vulnérable.

CONTRE LA PARTICIPATION DES ETATS-UNIS

NEW-YORK, — Soixante-sept des 93 candidats au Congrès dans les Etats du New-York, du New-Jersey et du Connecticut qui ont répondu au referendum organisé par le "Daily News" se sont engagés à ne jamais voter l'envoi de troupes pour participer à une guerre européenne. Il n'y que six candidats qui ont absolument refusé de prendre l'engagements, les vingt et un autres se contenant de formuler certaines conditions à l'envoie de troupes.

LES ETRANGERS DANS LA GUERRE ESPAGNOLE

,On parle beaucoup des Italiens qui combattent dans les rangs de l'armée du général Franco. Mais il semble que, dans certaine presse, ce soit uniquement pour ne pas attirer l'attention sur le nombre à peu près équivalent d'étrangers qui luttent dans les rangs républicains.

Ainsi, dans les récents combats d'Aragon, quelque cinq cents étrangers de la brigade internationale furent faits prisonniers. On comptait 141 Anglais, 70 Américains, 42 Français, 42 Allemands, 31 Polonais, 24 Australiens, 24 Portugais, 24 Hollandais, 21 Canadiens, 16 Yougoslaves, 14 Tchèques, 14 Suédois, 12 Argentins, 12 Suisses, 9 Italiens, 9 Danois, 7 Irlandais, 6 Norvégiens, 2 Chinois et un seul Russe.

Les Coopératives....

(Suite de la page 3)

pêcheurs malheureux à abandonner le village natal pour tenter fortune ailleurs. Dans les plus grands centres, ce sont les organisateurs centralisés, les contrôleurs de l'industrie vitale, qui font d'énormes profits par un contrôle absolu, dictatorial, des pêcheries au moyen d'agents subsidiaires. Ces profiteurs fixaient le prix du poisson non pas à sa vraie évaluation, mais à un prix inviolable et si ridicule que les pêcheurs et leurs familles en mouraient de faim et de misère.

N. Burrell, Ptre.

Mots pour rire

La maman — Lili, les petites filles bien élevées ne sucent pas leur pouce.

Lili. — Quel doigt, alors, maman?

* * *

"Vous êtes accusé d'avoir qualifié monsieur d'imbécile? Est-ce vrai?"

"Ben, Votre Honneur, plus j'y réfléchis plus je pense qu'il l'est".

PONTEIX

25 ans d'apostolat

L'année 1938 marque le vingt-cinquième anniversaire de l'arrivée des Soeurs de N.-D. D'Auvergne à Ponteix. C'est, en effet, le 11 septembre 1913, que les six premières religieuses de cette Congrégation s'embaquèrent pour le Canada. Deux sont encore ici. Ce sont: Soeur Marie de la Croix, de l'hôpital, actuellement sous traitement à Banff, Alberta, et Soeur Marie du Saint-Sacrement du Couvent. Parmi les quatre autres, deux sont décédées et deux sont retournées en France. Elles avaient été démandées par le premier curé de Ponteix, M. l'abbé Royer, qui s'y était établi cinq ans au paravant.

A cette occasion, nous ferons une esquisse historique de cette Congrégation. C'est dans la petite ville d'Usson-en-Forez, dans une chapelle dédiée à la T. S. Vierge, qu'un groupe de pieuses jeunes filles se réunirent pour se sanctifier dans le retraite et se livrer aux bonnes oeuvres. Le premier acte de leur association date de 1732. Il y a donc 206 ans que cette Congrégation se maintient, malgré toutes les difficultés auxquelles elle a eu à faire face, parmi lesquelles la révolution de 1793 n'est pas la moindre.

Leur but était de se livrer surtout aux oeuvres enseignantes et hospitalières . Pendant tout le premier siècle, la Congrégation n'eut qu'une seule maison. Mais au cours du deuxième siècle de son existence, elle ouvrit des maisons à plusieurs endroits de France, au point qu'en 1902, elle possédait 54 établissements. Une nouvelle ère de persécution s'ouvrit. Elles en sortit victorieuse, et dès lors franchit la frontière pour s'établir en Suisse et au Canada.

A leur arrivée à Ponteix, paroisse dédiée à N.-D. D'Auvergne, les Soeurs ouvrirent un couvent et un hôpital. Le couvent peut recevoir une centaine d'élèves dont la moitié comme pensionnaires. L'hôpital peut abriter une vingtaine de malades. Cette année, elles ouvrirent une nouvelle maison à Lac Pelletier. Notons, en passant que 26 jeunes filles canadiennes sont déjà entrées dans cette congrégation. Actuellement, il y a au Canada, 21 soeurs, dont 7 canadiennes.

On dit que le bien ne fait pas de bruit. En effet, peut-on calculer tout le bien opéré, depuis vingt-cinq ans, par ces bonnes Soeurs, vouées à l'enseignement de la jeunesse et aux soins des malades? C'est une tâche apparemment bien ingrate, mais combien méritoire en réalité. On ne compte pas non plus ce qu'il en a coûté de sacrifices cachés, pour ouvrir deux maisons au début d'une colonie, et aussi pour la maintenir surtout pendant ces dernières années.

Les paroissiens de Ponteix, qui on été les premiers bénéficiaires de tout cela, n'ont pas voulu laisser passer inaperçu cet anniversaire. Ils se sont montrés on ne peut plus généreux, lorsque les dames et jeunes filles de la paroisse leur ont tendu la main en faveur des Révérendes Soeurs. Les dames et jeunes filles, que nous remercions de leur bon travail, ont servi un thé, à l'hôpital, de 2 à 6 heures, le 15 octobre dernier, et de 6 heures à une heure tardive de la soirée, au magasin de M. Forest, gracieusement mis à la disposition des organisatrices, par le propriétaire que nous remercions. De nombreux camions arrivèrent chargés de dons en nature, pendant que les convives se succédaient sans interruption après avoir versé leur obole. Le tout présentait un joli coup d'oeil, dans les corridors de l'hôpital. Inutile de dire qu'une forte somme d'argent fut recueillie ainsi qu'une grande quantité de nourriture.

Au nom des Révérendes Soeurs, nous remercions **bien cordialement** les donateurs et les organisatrices. Au nom des paroissiens de Ponteix, nous remercions non moins cordialement les Révérendes Soeurs de tout le bien accompli au milieu de nous et leur présentons nos meilleurs voeux pour les années à venir. "Ad multos annos".

* * *

RETRAITE

Les RR. PP. Martin et Hilarion, franciscains, ont passé la semaine dernière à Ponteix. Une grande retraite paroissiale fut prêchée, suivie des Quarante-heures. Les paroissiens ont montré un grand esprit de foi, en assistant nombreux à chacun des exercices. Nul doute que tous sont maintenant remplis de ferveur et décidés de mener une vie de plus en plus chrétienne. C'est là, d'ailleurs, l'unique moyen de réussir en tout ici-bas et de mériter la vie éternelle. Notre vie passée a peut-être été la cause des grandes épreuves des dernières années. Nous avons réparé ce passé, au cours de la retraite. Prenons de bonnes résolutions pour l'avenir, nous rappelant la parole de Jésus à une pécheresse infirme: "Votre foi vous a sauvée, allez et ne péchez plus, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pire". Nous avons constaté maintes fois déjà que Dieu peut toujours nous envoyer de nouveaux fléaux.

* * *

BAPTEMES

Le 15 octobre, est née, à l'hôpital, Cécilia Brennen, fille de M. et Mme Henry Brennen d'Aneroid. Elle fut baptisée le 19. Parrain et marraine: Joseph et Hélène Brennen.

* * *

Le 19, était baptisé Joseph, Armand, Paul, fils de M. et Mme Léonidas Lemire de Val-Marie. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Baptiste Liboiron.

:::

UN ARTICLE DE L'"EPOQUE" SUR LA VERENDRYE

PARIS, — La presse française commémore le souvenir du héros canadien, Pierre Gaultier de Varennes de la Vérendrye, découvreur des montagnes rocheuses.

Le journal "l'Epoque", dirigé par Henri de Kerillis, publie sous la signature de Paluel Marmont un long article retraçant la vie aventureuse de cet explorateur qui, parti de Montréal en 1731, traversa l'immense continent américain au cours d'une marche exténuante de douze ans et s'arrêta finalement devant la barrière infranchissable des montagnes rocheuses. "En d'autres temps, écrit notamment Paluel Marmont, peut-être eussent-ils entrepris de triompher de cette chaîne. Mais après douze années d'efforts surhumains, de privations de toutes sortes, épuisés littéralement par plus de 38,000 kilomètres parcourus, vieillis, amaigris, malades, ils ne se sentirent pas le courage de poursuivre leur route pour découvrir ce qui se trouvait au delà. Au delà, c'était l'océan Pacifique! Mais ils n'avaient aucun moyen de le savoir, aucune raison de le deviner, de s'en douter, de le soupçonner!"



Les grandes unités scolaires...

(Suite de page 1)

fréquenter l'école; mais la commission scolaire doit soutirer d'un petit district de quatre par cinq milles soit 20 milles carrés, 80 pour cent des dépenses normales pour le fonctionnement d'une école. Or, plusieurs commissions scolaires, dans les districts manquant de récolte, n'ont pu faire face à ces obligations. Et les commissaires affirment que la véritable unité de taxation pour obtenir un plus grand support financier de l'école devrait être la province elle-même. La province est en mesure d'uniformiser les frais d'éducation en fonction même de la capacité de payer de ces citoyens, et non seulement en raison de la taxe foncière. Si on établit les grandes unités scolaires, nous proposons que la plus grande partie des frais d'éducation s'obtiennent par le prélèvement d'une taxe uniforme dans le district tout entier. Ceci amènera évidemment une certaine uniformité. Actuellement, les taux de la taxe scolaire varient de 2 à 20 mills dans les différents districts, et il y a beaucoup de variations entre les différents districts d'une même municipalité. Mais dans le système des grandes unités scolaires, les frais d'éducation ne sont pas uniformes. En Alberta, il y a un écart qui varie de six et demi mills à 15 mills, dans les taux que paient les contribuables des diverses grandes unités scolaires. Il semblerait donc que la grande unité scolaire, comme unité de taxation, n'est qu'une demi-mesure.

Le remède le plus logique aux inégalités financières existances dans le présent système, serait de prendre la province toute entière comme unité de taxation, et de la rendre responsable de la plus grande partie des frais d'éducation. L'expérience en est faite en Grande-Bretagne et dans tous les autres Dominions, excepté au Canada et, dans ces pays, l'éducation progresse beaucoup plus que chez nous.

Base paritaire des frais

En comparant deux systèmes d'administration scolaire, il est juste de le faire sur une base paritaire dans les frais d'opération. En 1929, les revenus des écoles rurales dans la provinces de la Saskatchewan s'élevaient à huit millions et demi de dollars, tandis qu'en 1935 ces revenus étaient baissés à moins de trois millions et demi. Il s'agissait donc d'une perte de cinq millions de dollars, soit de 60 pour cent des revenus. Les salaires réguliers ne pouvaient plus être payés au personnel enseignant. Mais le pire de tout fut que cette perte n'a pas été également supportée. Nous ne pensons pas non plus qu'elle aurait été uniformément supportée sous une administration scolaire à base du système des grandes unités. La superficie éprouvée par la sécheresse aurait inclu, dans ses limites, plusieurs grandes unités. On serait porté à croire qu'en faisant supporter la perte à toute la province, on donnerait à l'éducation de meilleures chances de survie. Mais il apparaît clairement que la somme totale des fonds disponibles dans nos districts scolaires ruraux, au cours des années de dépression, a été entièrement insuffisante pour maintenir un mode éducationnel normal indépendemment du régime de l'organisation scolaire.

Les prétendus avantages des grandes unités

Nous ne croyons pas aux prétendus avantages des grandes unités scolaires qui entraînent de plus grandes dépenses que sous le présent système administratif. Quels sont donc les prétendus avantages que l'on nous propose dans la réorganisation administrative de nos écoles? Les voici:

On prétend qu'il y aurait des économies en consolidant les achats du chauffage et des accessoires scolaires; des économies dans les secrétariats, dans la fermeture des petites écoles et dans le tranfert des élèves dans d'autres écoles, dans le transport d'écoles vacantes où l'on pourrait en avoir besoin pour l'éducation élémentaire ou secondaire. On veut faciliter les conditions de transport du personnel enseignant, rendre plus efficace la vérification des livres des districts scolaires, rendre le personnel enseignant indépendant des commissions scolaires, rendre plus facile l'accès à l'éducation supérieure, uniformiser les salaires du personnel enseignant, réduire les frais d'assurances scolaires, les intérêts et les charges bancaires, rendre plus efficace l'étude de la musique, de l'art et de l'enseignement professionnel. On prétend enfin apporter, avec le nouveau système, une meilleure inspection scolaire et organiser de meilleures librairies.

Tous ces avantages forment une liste assez attrayante, et il n'y a pas de doute que ces avantages sont possilbles sous le système des grandes unités scolaires, même s'il fallait dans un certain nombre d'entr'elles augmenter les dépenses.

L'obtention des mêmes avantages avec le système actuel

Il est bon cependant d'examiner jusqu'à quel point ces mêmes avantages pourraient exister dans notre système actuel sans avoir besoin d'y opérer un changement aussi radical . La consolation des achats pourrait s'organiser dans chaque inspectorat scolaire, par l'intermédiaire de l'Association des commissaires d'écoles, et, de la sorte, on pourrait faire les mêmes économies. Par ailleurs, le Governement provincial pourrait organiser un système coopératif d'achat pour toutes les petites unités scolaires, comme cela se pratique dans l'Etat Libre d'Irlande. Le mode actuel de la vérification des livres est prescrit par la loi scolaire. S'il n'est pas satisfaisant, il pourrait être changé de façon à pourvoir à la nomination de vérificateurs officiels. La population d'âge scolaire change rapidement, et les parents s'objectent à ce que de jeunes enfants parcourent de longues distances, en hiver, pour fréquenter l'école. Les élèves de la campagne pourraient tout aussi bien que dans le plan des grandes unités scolaires avoir accès à l'éducation supérieure dans les centres, en bénéficiant d'octrois provinciaux comme il a été propose par les commissaires d'écoles, lors de leur dernier Congrès annuel. Le problème de la capacité professionnelle de la part du personnel enseignant et de sa stabilité peut être solutionné par la nomination d'un surintendant des écoles rurales.. Les commissaires d'écoles ont maintes fois demandé que le nombre des inspecteurs soit augmenté de façon à ce qu'ils puissent agir comme surintendants. Le contrôle du personnel enseignant pourrait alors être absolument laissé à ces surintendants.

Une échelle légale des salaires

Une échelle légale de salaires serait la meilleure solution aux inégalités actuellement existantes dans les salaires. Nous avons besoin de meilleures bibliothèques scolaires, mais pourquoi ne pas faire un plus grand usage de nos bibliothèques ambulantes, en les plaçant toutes dans les écoles rurales, en y ajoutant des livres plus à la portée des enfants, et en dotant chaque école d'une bibliothèque.

Les secrétaires—Réduction des taux d'assurance

Les allocations actuelles des secrétaires des commissions scolaires varient en moyenne de $25. à $35. par année. Un secrétaire d'une grande unité scolaire ne pourrait pas être aussi intimement lié et intéressé aux besoins de l'école locale. En Alberta, il semble que les secrétaires des districts scolaires continuent à rendre les mêmes services. Ils ne manipulent cependant pas les fonds et ne reçoivent pas de paiement. Ceci ne nous semble pas être de la véritable économie. Grâce à la coopération des commissions scolaires des trois provinces de l'Ouest et des compagnies d'assurances mutuelles, les frais d'assurances ont été réduits du tiers depuis huit ans. Il est bien difficile de voir comment, avec les grandes unités scolaires, les frais d'assurances scolaires pourront être réduits davantage.

Mépris de l'intérêt local

L'organisation des grandes unités scolaires diminuerait grandement l'intérêt local dans les affaires scolaires, au détriment de l'éducation, mais les promoteurs du plan des grandes unités prétendent que tel n'est pas le cas là où les grandes unités ont été essayées.

La commission locale plus économique et plus effective

Il est intéressant de remarquer que, presque partout où les grandes unités existent, on a gardé les commissions scolaires locales ou comités locaux à titre de conseillers. En Alberta, les commissions scolaires locales ont pratiquement les mêmes devoirs qu'auparavant, sauf qu'elles ne manipulent pas de fonds et n'ont aucune autorité sur l'instituteur. Beaucoup de commissaires d'écoles sont convaincus que le système administratif actuel est plus économique, quisqu'il existe une surveillance plus étroite sur les fonds prélevés localement. Les commissaires par ailleurs servent le public sans rémunération aucune et donne une somme considérable de travail en faveur de leur district scolaire. Les commissaires affirment que le secrétaire de la grande unité scolaire ne pourrait pas s'occuper convenablement des besoins des écoles pendant les rudes temps de l'hiver où les chemins sont impassables, et que leurs salaires et leurs dépenses, ajoutés aux allocutions et aux dépenses de chaque commissaire de la grande unité territoriale, dépasseraient les montants payés aux secrétaires des districts scolaires actuels.

Au surplus, les districts scolaires tels qu'ils existent actuellement, ont été organisés pour faire face aux conditions encore primitives de ce pays. Nous avons des populations dispersées, de mauvais chemins, des communications téléphoniques encore déficientes. Avec nos hivers rigoureux, beaucoup de gens sont isolés pendant de longues périodes de l'année, ce qui veut dire que les écoles ne peuvent pas être administrées économiquement à de longues distances, mais requièrent plutôt un contrôle local.

L'initiative

Parmi les arguments apportés en faveur des grandes unités scolaires, on présume qu'elles sont le seul moyen de régler le problème de l'efficacité administrative. Dans toute démocratie, le système de régie locale et personnelle a extrêmement contibué à former les citoyens à la science et aux responsabilités de la gouverne et à les intéresser aussi à l'administration de leurs propres affaires. Dans la mesure même où vous minimisez la régie locale et personnelle, vous réduisez le nombre de ceux qui prennent une part active aux affaires du gouvernement. En agissant de la sorte, vous affaiblissez le gouvernement démocratique.

Dans l'intérêt des enfants

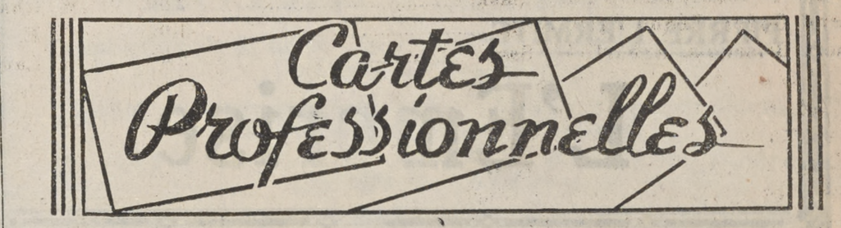
Il est difficile de décider si les changements proposés seraient satisfaisants pour notre province. Nous sommes d'accord avec un comité nommé spécialement par le Gouvernement de l'Ontario pour étudier cette question dans cette province. Les membres du Comité ont compris que les décisions en rapport avec l'organisation de grandes unités scolaires devraient être prises uniquement en vue des meilleurs intérêts des enfants. La meilleure forme à donner à l'organisation de l'éducation rurale devra sortir normalement des besoins de la société et non pas être imposée arbitrairement. Les nombreuses différances qui existent dans les diverses régions de la provinces, soit en raison du climat, des conditions de transport, et de le géographie physique, ne nous permettent pas d'admettre qu'un seul type uniforme d'unté administrative scolaire serait ce qu'il y aurait de plus satisfaisant à travers toute la province.

Une expérience difficile

Les membres du Comité ontarien n'ont pas cru bon de recommander au gouvernement l'adoption immédiate d'un mode quelconque d'unités administratives pour toute la province d'Ontario, mais ils ont recommandé d'organiser à titre d'expérience différents genres de grandes unités scolaires administratives de façon à ce que leur mérite puisse être comparé au présent système administratif. La seule difficulté de cette recommandation est la répugnance que manifeste les commissions scolaires à l'endroit du changement. Elles savent qu'il est irrévocable. Quand l'actif et le passif des districts scolaires sont consolidés, et quand de nouvelles obligations ont surgi, il est extrêmement difficile de revenir en arrière et de ramener les districts scolaires comme ils étaient auparavant.

Conclusion

Rappelons- nous que tout système d'administration scolaire peut réussir, s'il a l'appui de tous les citoyens intéressés. Toutes les difficultés dans le fonctionnement des grandes unités en Alberta et en Colombie canadienne sont dues au fait que cesdites unités ont été instituées contre la volonté des parents et sans l'avis des contribuables. S'il nous faut avoir le système des grandes unités en Saskatchewan, insistons pour que ce changement se fasse d'une manière démocratique Un referendum provincial ne serait pas satisfaisant. Il serait tellement compliqué d'autres questions, qu'il ne refléterait pas la volonté du peuple à ce sujet. Nous suggérons le plan recommandé pour l'Etat de New-York: diviser la province en régions, qui pourraient chacune représenter une grande unité scolaire; alors, quand les gens de ces régions le demanderaient, les contribuables décidéraient par vote de la question de l'établissement de la grande unité scolaire. De cette façon, nous pourrions être assurés de la coopération des citoyens dans la mise en opération des grandes unités scolaires.



LE CONGRES FRANCO-ONTARIEN

“Continuez votre oeuvre, oeuvre maintenant de constrution plutôt que d'attaque, oeuvre de collaboration plutôt que de résistance”

(le cardinal Villeneuve)

Texte de l' allocution de Son Eminence, qui constitue un magnifique témoignage à l'Association canadinne-francaise d'éducation d' Ontario”

OTTAWA, — Son Eminence le cardinal Villeneuve, en acceptant les hommages des congressistes, a prononcé l'allocution suivante qui constitue un magnifique témoignage à l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario:

Messieurs,

Ce sont moins encore vos hommages, dont je sais pourtant la profonde sincerité et dont je vois l'éclatant enthousiasme, que mes souvenirs des temps héroïques de votre Association d'éducation et de ma participation à vos congrès, qui m'émeuvent jusqu'au fond de l'âme présentement.

Car je sais votre histoire. J'étais des vôtres lorsqu'il y a une trentaine d'années le jeu d'influences passionnées et des circonstances singulièrement mêlées suggérèrent aux autorités de la province de restreindre les libertés de l'enseignement du français chez les Franco-Ontariens et même les poussèrent jusqu'à des mesures aussi vexatoires pour la pédagogie que pour le droit public, imposant non seulement l'enseignement de la langue anglaise mais une formation de l'enfant à l'anglaise, qui aboutirait à détruire bientôt son caractère ancestral et à tarir ainsi la source de l'esprit français parmi vous.

Il n'est pas de mon ressort et je n'entends point, pour le moment, suspecter les intentions de quiconque, je ne fais qu'examiner des principes et leurs conséquences psychologiques.

Ce fut alors que les Franco-Ontariens se levèrent en bloc, se réunirent pour la première fois en congrès, protestèrent en des termes non équivoques de leur loyauté dont ils donnèrent maintes preuves, mais en même temps, dressèrent leurs batteries de défense, fondèrent l'Association d'éducation des Canadiens français d'Ontario et entreprirent une haute lutte qui devait émouvoir le pays tout entier et qui dura dans sa phase aiguë une décade pour le moins.

Je ne fus, certes, ni étranger ni indifférent à ces combats. Je pris part à tous vos congrès, par des discours, des articles, des mémoires, je fus moi-même dans la mêlée. Je ressentis tous les entousiasmes et toutes les indignations de mes compatriotes de langue française en cette province surtout. Si, par ma condition, je n'eus pas à me montrer au premier rang, je fus si près des quartiers généraux, j'appris tant de détails sur les événements publics et je connus tant de manoeuvres secrètes de part et d'autre, que je m'estime l'un des mieux placés pour porter aujourd'hui un jugement rétrospectif sur cette histoire, l'une des plus émouvantes et l'une des plus fécondes qu'aient connues les minorités françaises du Canada.

Je dispose tout de suite de tels excès de paroles, de certaines démarches intempestives, de sentiments parfois mal contenus, d'erreurs et de sévérités dans les jugements, de manquements même dans les égards dûs à des personnages constitués en dignité, et, conséquemment, de regrettables attaques et de certaines blessures injustifiées.

Entendu. Mais peut-on exiger que le soldat tienne à la guerre un fusil sans manquer d'élégance et que dans le feu des combats les plus justes, l'ardeur ne porte quelque fois à lancer des balles perdues?

Toutefois, messieurs, au regard de l'histoire, il reste que votre Association a mené la défense d'un idéal très noble, de droits très fondés, et qu'elle aura rendu non seulement à la minorité franco-ontarienne, mais à toutes les minorités françaises du pays et à l'ordre national tout entier d'incommensurables services.

Le droit des pères de famille

Il est, en particulier, messieurs, un principe essentiel à l'ordre social que vous avez mis en relief et que vous continuez d'illustrer; il légitime la tenue de vos congrès, l'existence de votre Association et doit orienter en même temps vos travaux. C'est le droit des pères de famille, et conséquemment leurs responsabilités fondées sur la nature même, en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants. L'étatisme n'est pas plus légitime dans les démocraties que dans les gouvernements totalitaires. Chaque fois que l'Etat, sous les meilleurs prétextes empiète sur les droits de la famille, chaque fois qu'il veut, par delà les limites que marque le bien commun, broyer en quelque sorte dans le malaxeur de la machinerie publique, les foyers et les vies personnelles, chaque fois, selon la philosophie chrétienne, c'est non seulement le droit mais le devoir pour les individus et pour les familles de protester, de réclamer le respect dû à leur nature, de se soustraire à une emprise qui tue les fibres vitales elles-mêmes de la société.

Au reste, là-dessus, les documents pontificaux, ceux en particulier qui vous furent paternellement adressés par Sa Sainteté Benoît XV, ont confirmé de la façon la plus solennelle vos attitudes et vos résistances.

C'est assez dire que vous avez lieu de continuer vos efforts et vos travaux, maintenant, dans une atmosphère de paix et de progrès. Travaux, je le sais, qui ne se restreignent plus à la seule défense de droits ignorés. En effet, ce sont tous les intérêts sociaux de l'élément canadien-français d'Ontario qui forment aujourd'hui d'une façon plus ou moins prochaine l'objet de vos études et de vos délibérations. Avec le domaine de l'éducation, vous avez voulu aussi franchir celui de l'organisation professionnelle, surtout des ruraux, l'établissement des coopératives, la colonisation et autres problèmes connexes au développement moral et social de vos conationaux de langue française. Tout ce qui, au point de vue catholique d'abord, puis canadien et français ensuite, intéresse leur bien-être collectif et social ne vous est point étranger. En matière d'éducation et d'instruction scolaire, si vous vous êtes employés à sauvegarder l'enseignement efficace de la langue maternelle, vous n'avez certes négligé ni l'enseignement convenable, et nécessaire du reste, de l'anglais dans vos écoles, ni les autres matières du programme.

Oeuvre constructive

Et vous avez à cet effet fondé une école normale, tracé des programmes, préparé des manuels, obtenu du département de l'instruction publique un personnel directeur et des officiers d'inspection, résultats qui font la surprise et l'admiration aussi de ceux qui examinent votre oeuvre, oeuvre maintenant positive, constructive, au premier chef. En particulier, il faut vous louer de vos initiatives relativement à l'enseignement du catéchisme et de la formation chrétienne de vos enfants où vous avez si heureusement secondé le zèle de l'Eglise.

Enfin, préparés d'une singulière façon par vos expériences et vos conquêtes, ce n'est certes pas un faible appui que vous avez fourni aux autres éléments catholiques de la province, quand à l'appui de vos chefs ecclésiastiques, vous entrepreniez, avec vos coreligionnaires de langue anglaise, une campagne dans le but d'obtenir une plus équitable distribution des subsides publics envers les écoles séparées, fréquentées par les enfants catholiques en Ontario, campagne conduite jusqu'ici avec vigueur, sagesse, patience et constance tout ensemble, colossal effort qui aboutira nécessairement avant peu d'années.

Félicitations et gratitude

Voilà pour moi, messieurs, bien des motifs de vous offrir les félicitations et les encouragements les plus vifs, en mon nom personnel, au nom de la province-mère, au nom même de l'Eglise. Voilà aussi des raisons d'exprimer une vive gratitude à tous ceux qui, depuis l'origine, ont travaillé avec vous, plusieurs avec tant de générosité et de courage, quelques-uns au prix même de leurs forces, de leur liberté et de leur vie. Je salue présentement ceux que l'âge ou les galons ont mis à leur retraite. Sur la tombe des grands morts qui vous ont servi, je dépose la couronne de notre fidèle souvenir avec les prières de notre charité chrétienne. Et à vous, messieurs, je dis, selon l'expression même de la sainte Pucelle que vous considérez justement comme l'une de vos célestes patronnes: Vive labeur!

Certes, dans cette poursuite de vos efforts, vous ne négligerez point les règles que vous impose la sagesse chrétienne. Fidèles enfants de l'Eglise, vous vous emploierez de mieux en mieux, à écouter sa voix, qu'elle vous parle par le Souverain Pontife ou par les évêques.

Le racisme païen

Vous vous appliquerez à protéger parmi vous la famille, par des moeurs chrétiennes, vous mettant en garde contre les maximes antichrétiennes et des pratiques qui excitent au plaisir mais dispensent des charges et qui, en tarissant la vie, affaiblissent aussi par la dénatalité les races et les nations. Vous éviterez surtout les moindres apparences de ce racisme païen ou de ce nationalisme outrancier que Sa Sainteté Pie XI ne cesse, et si opportunément, de dénoncer. Mais dans les limites d'un patriotisme qui n'est que l'une des plus belles vertus chrétiennes, vous ne cesserez de consacrer la puissance de votre organisation au service du bien commun, de votre province et du Canada.

Continuez votre oeuvre

Sans exclusivisme, sans mesquines menées, sans les vues étroites d'une politique toute partisane, avec tout le respect dû aux personnes et aux opinions libres, dans l'opinion et l'entente la plus féconde, continuez votre oeuvre, oeuvre maintenant de construction plutôt que d'attaque oeuvre de collaboration plutôt que de résistance. Sans doute, votre vigilance doit demeurer avertie, mais que ce ne soit là pour personne d'entre vous, un prétexte de suspecter indûment les intentions, soit des autorités, soit aussi de vos collaborateurs. Au reste, s'il vous est permis d'en discuter les moyens, la fin propre de votre Association ne saurait être mise en doute. Et ce n'est point après tant de luttes couronnées de tant de victoires, qu'il vous serait loisible aujourd'hui d'abdiquer et de cesser vos efforts. Vous devez et vous entendez bien, dans votre province, respecter le bien commun et fournir votre loyal service, et pour cela, vous adapter aux exigences d'une civilisation et d'une organisation politique que vous partagez avec des éléments ethniques d'origine et de langue différentes. Mais, pour ceci, vous n'avez point à cesser d'être vous-mêmes et vous avez lieu, au contraire, de fortifier les principes conservateurs de vos traditions religieuses, familiales, linguistiques et sociales.

Tels sont, messieurs, la noble exigence et le bel espoir que je formule à votre endroit. Vos compatriotes de langue française, bien plus, tous les catholiques du pays et la meilleure partie de ceux qui ne partagent ni notre foi ni notre langue vous regardent. Vous avez le devoir de maintenir ce qu'ils admirent en vous, et qu'ils sont obligés de reconnaître comme l'une des plus respectables formes du patriotisme, le service de la patrie dans une conviction raisonnée et une prudente fermeté. Je bénis à cette fin votre idéal, je bénis vos labeurs.

Pie XI précise la tâche des universités catholiques

Maîtresse de toutes les autres institutions éducationelles catholiques, elle doit avoir un programme constructif d'action sociale. — L'avenir demandera aux universités d'assumer de plus grandes responsabilités que dans le passé. —Le catholique est le défenseur de la véritable liberté humaine. — Noces d'or de l'université catholique de Washington.

WASHINGTON, — Sa Sainteté le Pape Pie XI, dans une lettre adressée à la hiérarchie catholique des Etats-Unis, a condamné les philosophies politiques et sociales qui veulent réduire l'homme à n'être plus "qu'un gage sans âme dans une sordide lutte pour le pouvoir et le prestige" ou voudraient "le jeter à la gorge de ses semblables" au moyen de la lutte des classes.

Le Saint-Père, qui a adressé cette lettre a l'épiscopat américain à l'occasion du jubilé d'or de l'Université catholique América de Washington, a déploré les conflits de notre époque et déclaré que la doctrine et la morale chrétiennes subissent l'épreuve du feu à un tournant de l'histoire du monde.

"En raison de sa vertu cette haute conception de la nature et des dons de l'homme, le catholique est nécessairement le champion des vrais droits humains et le défenseur de la véritable liberté humaine", écrit le Saint-Père. C'est au nom de Dieu lui-même qu'il se dresse contre toute philosophie politique qui voudrait dégrader l'homme et en faire l'enjeu sans âme d'une sordide joute pour le pouvoir et le prestige ou tenterait de le bannir de la communauté humane".

"C'est en ce même saint nom qu'il s'oppose à toute philosophie sociale qui ne considérerait l'homme que comme un simple bien dans une lutte pour le profit, ou qui chercherait à le jeter à la gorge de ses aveugle et brutale lutte des classes".

Le Saint-Père dit que le motif principal qui le porte à écrire cette lettre apostolique, c'est sa conviction que l'avenir demandera aux universités catholiques" d'assumer de plus grandes et de plus importantes responsabilités que dans le passé". "Le monde est entré dans une de ces périodes de trouble, d'inquiétude, de désorientation et de conflits qui ont été très bien décrites comme des tournants de l'histoire".

"La doctrine chrétienne et la morale chrétienne sont attaquées dans plusieurs milieux; de dangereuses théories qui n'ont que quelques années mais qui se sont propagées dans les réunions secrètes des mécontents sont prêchées aujourd'hui sur le toît des maisons et ont même été mises en application; l'immoralité privée et la subversion publique ont levé en plusieurs endroits la bannière de la révolte contre la croix du Christ".

Le Saint-Père recommande que, à cause des exigences de l'époque présente, les éducateurs catholiques en Amérique donnent une attention spéciale aux sciences civiques, sociales et économiques. Il demande que l'université catholique, en tant que tête et maîtresse de toutes les autres institutions éducationelles catholiques, "mette sur pied un programme constructif d'action sociale, adapté dans ses détails aux besoins locaux, qui commandera l'admiration et l'approbation de tous les hommes bien pensants".

LE PLUS S PUISSANT DU MONDE

Le plus puissant phare du monde va être construit à Ouessant, à 25 milles de Brest. Il sera haut comme l'Arc de Triomphe de l'Etoile. Son intensité lumineuse atteindra 500 millions de bougies et toutes les dix secondes son faisceau de lumière trouera la nuit sur 80 kms et ira porter aux marins égarés l'appel et l'espoir de la France.

Certains construisent des canons. La France élève des phares.

(Paroles de France)

PIERRE L'ERMITE

L'Emprise

(Suite)

XXXIV

— Ah!... Ah!... Ah!... tu n'avais pas prévu cela, Mademoiselle Harmmester? Ah!... ah!... ah!... tu croyais le tenir!... Mais on se défend, chez nous!... Non!.. Mais je déraisonne!... Je divague!... Je suis glacée... C'est cette lettre qui me fait froid... il faut déchirer!.. Que personne ne la trouve!... Ce n'est pas mon fils qui l'a écrite... Vous l'entendez tous... tous!... Ce n'est pas lui!...

Et la baronne crie d'une voix terrible dans l'église déserte, où sa voix éveille sous les voûtes des échos étranges... Elle va ..., vient sur son échafaudage, les bras étendus, les mains crispées, les cheveux défaits, les yeux hagards, répétant toujours cette parole qui lui semble la justfication de son enfant:

— Non! ce n'est pas mon fils qui l'a écrite!... n'est-ce pas, Bruno..? mon petit Bruno!... C'est elle qui te l'a dictée, l'aventurière!... Tu as beau faire le méchant, je sais bien que tu l'aimes encore, ta vieille maman... Et moi, oh! comme je t'aime!.... Tu ne le sauras jamais!.. Je suis là pour le défendre... Essaye!!... Passe sur mon corps!... Voleuse d'enfants... Voleuse! bohémienne!... Tu ne savais pas qu'on était si fort que cela chez les Saint-Agilbert!... Oh! que j'ai froid!!... Luce!!... Bruno!!...

Mais, tout à coup, la pauvre femme porte les mains à sa poitrine, chancelle, se retient à un chapiteau, et retombe de tout son long..., la tête contre la voûte..., morte!...

Une heure après, quand Luce, qui ne se doutait de rien, monta dans l'échafaudage, elle poussa un cri fou d'épouvante devant sa tante dont les doigts s'étaient crispés sur son coeur, comme si elle eût voulu montrer que la mort venait de là.. Tremblante d'effroi, la jeune fille allait en toute hâte redescendre pour chercher l'abbé Hans, quand ses yeux s'arrêtèrent presque en même temps, et sur la lettre de Bruno, et sur la grande écriture noire qui zébrait la feuille blanche:

Ceci est mon testament

Alors, toute seule devant ce cadavre écroulé à ses pieds et qui semblait, avec ses mains presque jointes, la supplier pour le salut du château, de son oeuvre sociale et de son enfant, de ne pas aller contre ses volontés inscrites là, dans une pensée suprême qu'elle croyait deviner, la jeune fille sent monter en elle une angoisse terrible, et son coeur bat à coups précipités dans sa poitrine... Faut-il obéir..? Accepter..! Empêcher l'écroulement d'une race entière..? Dompter Bruno en faisant la ruine autour de lui? Ou bien doit- elle tout simplement continuer sa route..., personnage plus effacé que jamais, et assister impuissante à l'anéantissement de tant de choses chères?.. Oh! l'ardente question..., qu'elle doit résoudre là, en quelques secondes, et dont les conséquences seront incalculables...

Pendant qu'elle réfléchit, le souvenir de la dernière conversation qu'elle eut à cette même place avec sa tant revient à sa mémoire... Elle voit encore cet oeil interrogateur, déjà soupçonneux, cet oeil de vieille femme fouillant son regard à elle: *"La question d'argent paraît t'intéresser beaucoup!...."* ..

Qui sait!... la baronne a peut-être voulu faire une réparation; ce testament ne serait que l'expression suprême d'un regret..? Mais non, c'est invraisemblable!.. Elle ne peut pas déshériter son fils pour une exagération de langage échappée dans une heure d'émotion... Alors, du fond de son âme généreuse, mille voix s'élèvent:

— Non!... Elle ne doit pas accepter!... Cet héritage superbe ne lui revient à aucun titre!... Aux yeux de tous, elle aura l'air d'avoir exploité l'absence de Bruno pour le dépouiller... elle sera la bénéficiaire de la haine!... Et le comte furieux révolté, poussé par Alberte, ira tourmenter la mémoire sainte de la baronne dans les chicanes d'un procès... d'un lamentable procès, aveu public de la division entre la mère et le fils... consécration définitive du déshonneur des Saint-Agilbert!...

Alors, sans plus réfléchir, Luce prend le testament et la lettre, descend les marches de bois, fait le tour de l'Eglise pour s'assurer qu'aucun oeil indiscret ne peut voir ce qui va se passer. Certaine d'être seule, elle revient au milieu du choeur, tire l'anneau doré qui sert à abaisser la lampe, et quand la veilleuse est bien près d'elle, d'un geste résolu, Luce présent les deux documents a la flamme vacillante. La jeune fille regarde, un instant, le papier se noircir lentement, se tordre et se consumer en une lueur subite, puis tomber en cendres mauves sur les dalles du sanctuaire.

Quand tout est bien fini, alors seulement Luce se dirige vers la porte du presbytère, soulève le heurtoir, frappe, et comme la bonne regarde par le guichet:

— Ouvrez, dit-elle..., je suis orpheline pour la seconde fois!...

CHAPITRE XIX

La mort subite de la baronne stupéfia tout le pays, car personne n'avait songé pour elle à la possibilité d'une fin aussi brutalement rapide.

Chacun savait que le départ du fils avait atteint le mère en plein coeur: on l'avait vue très vite baisser et vieillir... Quand elle traversait le village, elle courbait la tête comme une coupable et avait le sourire triste des personnes qui se sentent partir... Mais la plupart pensaient qu'il faudrait d'autres coups plus forts pour abattre le vieux chêne des Saint-Agilbert, si vigoureusement enraciné dans le sol. Pourtant, le Mathurin, qui connaissait la douairière depuis près de soixante ans, avait dit le jour même à Paule en lui apprenant la nouvelle:

— Ce qui l'a tuée, la baronne, c'est autre chose que le départ de son fils... Il arrive dans cette usine de Paris des histoires bien singulières!...

— Et quoi..?

— J'ai mon idée, là!...

Et de son poing il cogna sa tête chenue.

Dans la ferme, les journaliers furent consternés; ils se rappelaient encore la bonne nuit de Noël passée aux Poutrelles par les deux châtelaines au milieu de la famille champêtre du Mathurin: on ne verrait plus souvent de pareilles femmes, et il fallait montrer qu'on les appréciait. Ils décidèrent donc de faire à la baronne des funérailles dignes d'elle et comme elle-même les aurait demandées si elle avait eu le temps de les prévoir... Puis on en vint au petit comte... Ils allaient peut-être enfin le revoir, ce gamin. et pour la première fois depuis son départ!.. Quelle attitude allait-il prendre?... La douleur allumerait-elle en cette âme égoïste l'éclair du repentir?... Sentirait-il peser sur ses épaules la responsabilité de cette fin tragique? Ou bien allait-on se trouver en présence d'un personnage cossu, raide, paradant avec morgue dans un village qui ne le supporterait plus?...

Cette question ne s'agitera guère qu'aux Poutrelles, parmi les anciens de Fleurines, et dans l'entourage immédiat du comte; car si la baronne était hier toute-puissante dans le pays, le châtelain ne comptait déjà plus, et les gens des Poutrelles, en le détestant, lui donnaient une marque d'intérêt. Pour les autres, le comte était devenu un bourgeois quelconque, un être inutile, un indifférent, un inconnu que par hasard on nomme, et ainsi, avant même que la baron ne fût en terre, l'ombre s'allongeait déjà sur la vieille influence des Saint-Agilbert.

Bruno, averti par un laconique télégramme de uce, avait pris le rapide de 3 h. 50 qui met à Tergnier vers 6 heures du soir, le cocher du château attendait à la gare, correct et raide sur son siège, n'ayant pas d'obséquiosité à faire vis-à-vis de Bruno, qu'il ne comptait pas servir.

Du Val d'Api jusqu'à Fleurines, Bruno eut donc tout le loisir désirable pour méditer à son aise sur l'événement inattendu qui se produisait dans sa vie et qui, financièrement, allait arranger bien des choses.

Il arriva, d'avance agacé de tout ce monde qu'il allait voir, des scènes de larmes qu'il faudrait subir, des poignées de main à rendre, des flatteries certaines qui saluent toujours le soleil levant..., énervé à l'idée de cette maison qu'il trouvait envahie par la douleur démagogique de la foule.

Aussi eut-il un certain étonnement, quand le coupé franchit la grille, de voir la cour déserte, et le château dormant avec un grand calme son sommeil de pierre, dans le silence de la nuit commençante. A peine un mince filet de lumière filtre-t-il entre les persiennes fermées, indiquant au milieu des arbres la place du grand salon. Bruno pousse la porte, et la première personne qu'il aperçoit, c'est sa mère, grave et rigide comme un vieil ivoire d'église, et qui semble l'attendre, ici, avec un visage sévère qu'il ne lui a jamais connu.

Il éprouve, pendant quelques instants, une petite émotion à fleur de peau, jette de l'eau bénite, vient à Luce, et lui tend la main:

— A-t-elle souffert beaucoup?..

— Mais... tu le sais mieux que moi!...

Ah!... Ah!... Très bien!... J'en étais sûr, j'aurais parié ce matin que tu me recevrais ainsi...

Il se dégage alors vivement:

— Je comprends!... Ce sera désormais ton attitude avec moi... Dis-le tout de suite, j'aime mieux le savoir...

(A suivre.)

Le coin du Collège Mathieu

Dimanche, le 9 octobre

Ce matin, les bienfaits de la retraite, couronnée par la bénédiction apostolique, se peignaient sur tous les visages sereins. On sait que maintenant chacun est bien résolu à marcher victorieusement contre l'enfer.

A neuf heures et demie, tout rayonnants de joie, pleins d'entrain et de vie, tous, les membres du Comité en tête, arborent le signal de la gaieté, et mettent tout à l'ordre pour le commencement du tournoi de tennis et de balle-au-mur. Armé soit d'un bâton, soit d'une balle, d'une raquette, ou d'un gant, on court au terrain de jeu, on attend de pied ferme l'adversaire qui ne tarde pas à venir. Au signal donné, la lutte s'engage devant les arbitres sévères mais impartiaux: les balles volent, rebondissent et reviennent du même train; elles tâtent le terrain pour reconnaître le point faible...; elles le trouvent enfin et, après un instant d'arrêt, elles vont de plus belle et cherchent le moyen de contourner ou de dépister le rude adversaire. Tout point est bien gagné et ce n'est qu'après une partie longue et bien chaude qu'un côté accepte sa défaite pendant que l'autre chante sa victoire. Ainsi, dans l'après-midi, deux professeurs, presque en désespoir de cause, se préparent à bien accepter la défaite, quand certains petits coups merveilleux leur feront croire qu'ils gagneront malgré eux. Nous les voyons prendre le dessus. Ca devient inquiétant pour les gagnants du début. Ils captivent l'attention.. ils suspendent notre jugement pendant quelque temps encore, mais un revers de fortune les obligea de se retirer vaincus et.... contents. Le feu de l'enthousiasme, si brûlant au tennis est tout aussi ardent à la balle-au-mur, à la balle-au-camp et au ballon-au-panier. Sous le poids de la fatigue, nous allons nous coucher oubliant les défaites et les victoires du jour et pour rêver au congé de demain.

* * *

Lundi, le 10 octobre

Nous nous promettons une belle journée aujourd'hui. D'abord le Rév. Père Piédalue nous démande un peu de patience pour une photographie en groupe avec tous les Pères du collège et le Père Prédicateur; puis nous assistons à une belle partie de "balle-dure" entre les Pères et les élèves; malheureusement les Pères furent les gagnants.

A midi, sous la direction du P. Lizée, la fanfare ouvrit le repas avec la marche "Dragon's Jubilee Marche", et nous de continuer...!! Les parties de ballon, de balle-molle et la continuation des concours de tennis et de balle-au-mur se partagèrent l'après-midi.

Gagnèrent les championnats:

Tennis: Doubles: grands: Père A. Girard et J. B. Crépeau. Petits: A. Lizée et M. Riffel.

Simples: grands: Père Girard. Petits: L. Bédard et B. Deshayes se disputent encore le championnat.

Balle-au mur: Doubles: grands: A. Lauzière et E. Lemoine. Moyens: G. Delpartes et N. Wedensky. Petits: L. Leclerc et M. Tremblay.

Mercredi, nous nous exerçons l'esprit en classe en attendant une autre belle journée pour les exercices athlétiques du grand tournoi. Le vieux dicton: "Mens sana in corpore sano" veut ainsi se réaliser pour chacun d'entre nous. Il ne faut pas oublier que cette athlétisme nous prépare pour les luttes de demain. Les exercices de la retraite avec les autres exercices spirituels orientent notre pensée vers Dieu, notre bien suprême. La formation intellectuelle et morale, qu'on nous donne par l'étude des langues et des sciences en harmonie avec les sports, nous procure les moyens de bien remplir notre devoir dès maintenant et pour l'avenir.

\+ + +

Jeudi, le 13 octobre

Avec les pronostics de beau temps, ce matin, nous obtenons congé pour exécuter le programme, si bien élaboré de notre tournoi. A huit heures et trente, dans la cour de récréation, la fanfare donne l'alerte près de la statue de la sainte Vierge au pied de laquelle nous chantons tous le cantique traditionnel: "Vers l'autel de Marie". Une demi-heure plus tard, nous étions ensemble sur le "terrain d'exhibition" de la municipalité où nous nous tenions prêts à répondre aux invitations de nos confrères L. Lepage, G. Verhelst, P. VanElslande, L. Juneau et E. Lemoine, membres du Comité des jeux et chargés de l'exécution du programme de la journée. Les sauts à la perche, les sauts en longueur, en hauteur, avec élan, ou à pieds-joints, les courses de toutes sortes se succédaient à courts intervalles. Nous profitions de ces quelques minutes pour courir à la roue de fortune dirigée par A. Duhamel et P. Laflamme. E. Gauthier et L. Pèlerin veillaient à l'ordre; on comprend pourquoi leur tâche fut facile.

Vient l'heure du diner; des petits feux sont allumés ici et là. On nous distribue le nécessaire pour ce repas champêtre, entre autres les fameux "Weiners" que nous pouvons faire rôtir sur les braises. Après avoir refait nos forces, nous continuons les concours avec la même ardeur: il faut lancer la balle, le boulet ou le ballon, et continuer les courses; les courses à relais, entre les quatre représentants de chaque classe, et la course aux obstacles furent reservées pour les dernières. Ce soir, chacun d'entre nous est bien fatigué et personne ne regimbe quand vient l'heure du coucher.

* * *

Vendredi, le 14 noembre

Nous avons la classe régulière, ce matin, mais grâce à la bienveillance du Père Supérieur et du Préfet des Etudes, nous pouvons finir notre tournoi dans l'après-midi. Ce sont les concours sur les anneaux, à la barre fixe, et à la perche oscillante. Voici les vainqueurs du tournoi:

Grands: Arsène Lauzière, 74 pts. Moyens: Pierre Gravel, 80 pts. Petits, Robert Pèlerin, 75 pts. Petits-petits: Alfred Trudel, 137 pts.

La réussite de ces tournois est due sans contredit à la bonne volonté de tous, mais surtout au travail d'organisation du Père Lizée, des préfets de salle, et des membres du Comité des jeux.

L. BEDARD,
Philosophe Jr.

\+ + +

Service de rédaction au "Coin du Collège" 12 1

Rédacteur en chef: M. Arsène Lauzière.

Assistant: M. Joffre Champigny.

Chroniqueur des Sports: M. Paul Fafard.

Correspondant: Classe des Arts.

Dactylographes: M. Paul Fafard, M. A. Dionne.

Dorénavant, il y aura service régulier de rédaction a "Coin du Collège" par les officiers et chroniqueurs ci-nommés.

Signé: Arsène Lauzière.

WILLOW-BUNCH

Distribution des prix

Dimanche, le 9 octobre, avait lieu a distribution des prix français et de catéchisme sous la présidence de Mgr Kugener, curé. Un joli programme musical fut rendu par les enfants des différentes écoles. Le R. P. Supérieur du Collège Mathieu de Gravelbourg, qui assistait à cette distribution de prix, a bien voulu adressé la parole à l'assistance. Il a rappelé en termes chaleureux ce que nos compatriotes de l'Ontario ont fait pour la défense des droits du français et ce que nous devrions faire nous aussi en Saskatchewan. Merci à l'A.C.F.C. pour les prix de français; à Mgr Kugener pour les prix de catéchisme et au Père Supérieur pour ses encourageants conseils.

* * *

BAZAR PAROISSIAL

Les Dames de Ste-Anne, en collaboration avec les enfants de Marie, ont organisé un bazar paroissial pour la mi-novembre. Une grande activité règne dans les deux camps et de très beaux travaux ont déjà été exécutés en préparation. On ne doute pas que ce bazar rapporte un grand succès étant donné tout l'enthousiasme qu'il suscite.

* * *

VISITE PAROISSIALE

Depuis plus de deux semaines, Mgr le curé fait la visite annuelle de la paroisse. Une partie des familles de la campagne et du village ont déjà été visitées à date. Dautrès qui n'ont pas été visitées par suite des mauvais chemins le seront dans les semaines qui suivront. Tous les paroissiens sont heureux d'accueillir leur curé, qui n'épargne pas sa fatigue pour rencontrer chacun de ses fidèles dans l'intimité du foyer.

* * *

DEMENAGEMENTS

Les mutations de propriétés et de logements sont nombreuses à Willow-Bunch, cet automne. Chaque jour, nous en apprenons de nouvelles. Par suite de ces changements, la population du village sera considérablement accrue pour l'hiver. C'est presque une crise du logis.

* * *

PARTIE DE CARTES

Il y a quelques temps, le comité du bazar tenait une partie de cartes, qui fut suivie d'une vente de tartes, à la salle St-Jean-Baptiste. Cette soirée a été couronnée de succès.

* * *

CHEZ LES SCOUTS

Les Scouts continuent d'avoir leur réunion régulière, tous les dimanches, sous la direction de M. H. Barré, Scoutmestre. Aux dernières assemblées, on a arrêté une partie du programme des activités de l'hiver. Il y a des projets très intéressants à réaliser. Les Louveteaux ont, eux aussi, leurs assemblées présidées par leur chef louvetier, M. l'abbé Dumais. Jeudi soir, Scouts et Louveteaux se réunissaient au presbytère pour souhaiter bon faite à leur aumônier. Après une soirée de "bingo", Mgr Kugener fit servir un excellent goûter. Tous se font un devoir de renouveler à Mgr leurs sincères remerciements pour cette agréable soirée.

\+ + +

BAPTEMES

Le 9 octobre, a été baptisée Marie, Claudette, Lorraine, fille de M et Mme Sylvio Lafrenière. Parrain et maraine, M. et Mme Eugène Vérot.

* * *

Le 16 octobre, Mare, Jeanne, Laura, fille de M. et Mme Médéric Forest, a été baptisée. Parrain et marraine, M. Arthur Lavallée et Mlle Marie-Jeanne Lavallée.

Le même jour, a été baptisée Marie-Elizabeth, fille de M. et Mme Joseph Lacerte. Parain et marraine M. et Mme Raymond Gosselin.

Le même jour, Marie-Jeannette-Naldia, fille de M. et Mme Jean-Marie Caplette. Parrain et marraine M. Roland Rainville et Mlle Aurélie Balaux.

MARCELIN

Le 9 octobre, à la salle paroissiale, nous avions un réunion de tous ceux qui s'intéressent à l'organisation de la patinoire. M. Wilfrid Arsenault présida l'assemblée, et M. Raymond Philibert prit le siège du secrétaire. Ont été élus dans le comité exécutif: M. W. Arsenault, président; M. l'abbé J. A. Beaulac, vice-président; M. R. Philibert, secrétaire. Les directeurs seront les suivants: MM. Docteur Paré, Sam Hock, Jos. Labrosse, L. Magel, H. Rutten et Er. Côté. Le club des "Homemakers" apporte son concours pour le succès de cette organisation.

* * *

DECES

Lundi le 10 octobre, nous assistions à l'enterrement de Mlle Lillian Murray, décédée samedi le 8, à l'âge de 23 ans. Nos condoléances à la famille éprouvée.

* * *

MARIAGE: GERMAIN — DESSERT

Le 11 octobre, M. Lionel Germain unissait sa destinée à Mlle Laurette Dessert. Depuis quelque temps M. Germain réside à Granby, P. Q. Il n'a pas oublié l'Ouest. Il est même revenu chercher parmi nous une jeune fille qui partagera sa vie. M. Joseph Germain, père du marié, agissait comme témoin de son fils, et M. Emile Dessert en faisait autant pour sa fille. MM. l'Archevêque, un de Montréal, l'autre de Granby, tous deux frères de Mme Jos. Germain, ont fait le voyage afin de partager le bonheur de la famille.

La cérémonie du mariage a été des plus belle. Les autels étaient très artistement décorés de roses, le chant a été exécuté on ne peut mieux, et .... les mariés étaient beaux à croquer!!!!....

Le banquet a été servi chez M. Germain le midi, et chez M. Dessert le soir. M. Lionel Germain amène son épouse dans l'Est où il a des intérêts. Nos voeux de santé et de bonheur accompagnent les nouveaux époux à leur foyer.

* * *

COURS COMMERCIAL

Marcelin a l'ambition de rivaliser avec les centres de même importance, et faire mieux si possible. Notre commission scolaire a décidé de faire bénéficier du cours commercial tous les jeunes qui veulent en profiter. Merci, MM. les commissaires! Continuez à marcher de l'avant. Les Révérendes Soeurs de la Présentation, en charge de l'école, acceptent de donner ce cours. Comme les bonnes Religieuses ont fait le voeu de pauvreté, il ne faut pas trop leur faire de compliments. Contentons-nous de leur dire un merci qui vient du coeur et de les assurer qu'au ciel, elles auront droit à une rose de plus ajoutée à la couronne que le Divin Maître leur réserve.

* * *

PARTIE DE CARTES

Le 16, nous avions une partie de cartes donnée par les jeunes du village. La salle était remplie à sa capacité. Après les cartes, nous avons eu le goûter, et une fois la faim apaisée, la musique et le chant ont mis un beau fini à cette réunion de famille. M. Raymond Philibert a remercié l'assistance en des termes choisis.

\+ + +

VISITEURS

M. et Mme Walter Houle, de Bellevue; M. Armand, de Domrémy; M. et Mme Lucien Gaudet de Bellevue; MM. L'archevêque, de Montréal et de Granby, P.Q.; Mlle Irène Gaudet de Bellevue.

\+ + +

DISTRIBUTION DES PRIX FRANCAIS

Dimanche dernier, le 16, M. Lepage nous honorait de sa présence pour la distribution des prix français. M. Lepage adressa l'assistance au sujet de l'A.C.F.C., ses oeuvres, se besoins etc. Nous apprécions les précieux renseignements qu'il a bien voulu nous fournir sur l'A.C.F.C. qui intéresse si hautement les Canadiens français. Sincères félicitations à nos élèves, et aussi à leurs dévouées institutrices.

* * *

BIENVENU

Venez à Marcelin! Vous serez les bienvenus et nous tâcherons de trouver un petit coin pour vous garder. Il y a de la place pour tous ceux qui veulent travailler.

MONTMARTRE, SASK.

Journée de l'A. C. F. C.

La journée de l'A.C.F.C. et la distribution des prix de français ont eu lieu le 16 oct. Cette journée avait été très bien organisée par le Cercle local sous la direction de M. J. M. O'Shaughnessey. La distribution des prix fut précédée d'un programme de chant et de musique, qui fit certainement honneur aux différentes classes ainsi qu'aux instituteurs et institutrices. Le programme dura deux heures. Les heureux gagnants furent vivement applaudis, en particulier Mlle Aline Langlois, qui remporta le prix provincial du grade 4. A l'issue du programme, MM. A. T. Breton et L. P. Côté distribuèrent les félicitations et les encouragements aux élèves et les remerciements à la foule qui remplissait la salle paroissiale.

M. Phillippe Perron tint parole et accompagna le prix décerné à Mlle Langlois d'un beau dollar tout neuf. Ce qui souleva de nouveaux applaudissements. Un autre dollar est promis à l'élève de Montmartre qui obtiendra un autre prix provincial l'an prochain. Le président remercia tout le monde et le chant de "O Canada" termina la soirée.

LES DAMES DE L'AUTEL

A une assemblée des Dames de l'autel, Mme Paul Beauchemin fut élue présidente; Mme A. Coupal, vice-présidente; Mlle Letitia Fournier, sec.-trésorière pour l'année 1939. Nos félicitations.

* * *

DE PASSAGE

M. et Mme Napoléon Perras de Coderre, chez M. Jos. Perras; M et Mme Poirier de Haywood, Man., chez M. Félicien Rindeau; M. et Mme G. Beaudin de Régina, chez Mme Jos. Beaudin.

* * *

VA-ET-VIENT

M. Jos. Fournier est reparti pour St-Laurent, Man. où il a trouvé du travail dans la construction.

\+ + +

Mgr Thériault et M. le vicaire Foisy ont assisté aux quarante- heures dans la paroisse de Dumas.

* * *

MALADE

Nous apprenons que Mme E. O'-Shaughnessy est gravement malade; son état inspire des craintes vu son grand âge.

SASKATOON

Ouverture de la saison de Bridge et Whist

Dans notre confortable salle, fraîchement décorée, du "Connaught Building" a eu lieu, jeudi le 20 octobre, l'ouverture de la saison de Bridge et Whist organisée par la paroisse des SS. Martyrs Canadiens

A mesure que la date approchait une certain appréhension s'emparait du Comité en charge. En effet un changement risqué était apporté cette année à ces veillées de familles. Depuis quatre saisons elles avaient toujours lieu le dimanche.

Cette année, à cause de circonstances incontrôlables, on fut obligé de mettre ces soirées un jour de semaine. Tant de choses s'organisent chaque soir en ville qu'on redoutait ce changement. Cependant on choisit le jeudi, jour que notre paroisse consacre, chaque semaine, au culte des SS. Martyrs. Il faut croire que le choix est heureux, puisque nous n'avons jamais commencé nos veillées de cartes avec un aussi beau succès.

Une "assistance-record" répondit à l'invitation du Comité qui était composé de Mesdames M. Gagnier, X. M. de Lagassey, Victor Colleaux, Wilfrid Fleury et M. Télesphore Amyot.

Une innovation a été apportée: les noms de tous les paroissiens et de assistants sont déposés dans une boîte; on tire un nom au hasard, et si la personne est présente, un billet d'un dollar lui est remis. Jeudi soir, le sort a favorisé Madame Henri Genest.

L'orchestre, "Les Alouettes", du Club Canadien a fait les frais de la musique. Basile Cyr, brillant pianiste, a dû répondre à plusieurs "encores" exigés par les applaudissements.

Nos parties de cartes sont, cette année, sous l'experte direction de Monsieur A. Gaulin.

Après un goûter délicieux servi par les gentilles élèves de l'Académie de Couture Gagnier, on procéda à la distribution des prix: Madame Denise Gillies capta les honneurs du bridge pour les Dames, et M. le curé L. A. Demers pour les Messieurs. Madame F. Colleaux et M. Ludger Caillé se déclarèrent les champions du Whist. Les "prix de consolation" allèrent à Madame Adrien Legars et Roger Henriet.

S'il faut augurer de la saison par l'entrain et le succès de cette première soirée un hiver intéressant se prépare pour le petit groupe des nôtres à Saskatoon.

La prochaine soirée aura lieu le jeudi, 3 novembre. Bienvenue à tous!

STORTHOAKS

Nous publions ci-dessous le résultat des examens de catéchisme de la classe élémentaire de l'école de Storthoaks, où enseigne Mlle Desautels.

Cécile Pinette	100
Emile Toupin	97
Léo Bérard	96
Régina Chicoine	95
Maurice Chicoine	93
Désiré Toupin	92
Léa Rochon	90
Alphonse Paradis	89
Léonard Gauthier	87
Marie Louise Beaudoin	84
Marie Rose Chicoine	83
Marie Blanche Chicoine	78
Gilbert Paradis	72
André Chicoine	69
Sarah Raymond	60

"La Croix" de Paris consacre une longue chronique aux Soeurs Grises de la Croix

PARIS — "La Croix" consacre une longue chronique aux Soeurs Grises canadiennes qui célèbrent le deuxième centenaire de la fondation de leur institut: "Patriotes autant que religieuses, écrit notamment l'organe officieux de l'Eglise de France, les Soeurs Grises furent toujours à la disposition des autorités civiles en temps d'épidémie comme en temps de guerre. Leurs activités multiples se développent chaque année. Presque toutes les grandes maisons de Soeurs Grises sont trop petites et leur charité elle-même se sent parfois entravée par le nombre restreint des ouvrières."

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

La journée l'A. C. F. C.

LISIEUX

CONFERENCIER-DELEGUE: M. Guy Grevel, de Gravelbourg

PERCEPTEURS: MM. L. Marchand et Léon Isabelle

$1.00: Mlles R.-H. Beauregard, Y. Briand, MM. H. Bouvier, J.-R. Beauregard, I. Chrétien, O.-W. Chrétien, Jos. Chrétien et fils, J. Deshaye, A.-R. Fafard, Ed. Fafard, Em. Fafard, A. Faucher, J.-T. Letourneau, Geo. Préfontaine, Omer Préfontaine, G.-H. Tessier.

50 Sous: Mme A.-O. Préfontaine, MM. H. Brisbois, Léo Côté, L. Isabelle, Em. Lamontagne. L. Marchand, Ed. Rondeau.

25 sous: Mlle B. Préfontaine, MM. C. Côté, M.-B. Préfontaine, Jules Tessier.

Total: $20.50.

MAZENOD

CONFERENCIER-DELEGUE: Dr Maurice Gravel, de Fir Mountain.

PERCEPTRICE: Mademoiselle Marie Bourrée.

$4.00: M. l'abbé A. Gravel.

$1.00: M. et Mme Cormier et famille.

50 sous: MM. Raoul Nadeau, E. Arcand, Z. Doucette Mlle L. Pillon, Famille Pilon, MM. F. Rioux, L. Pelissier, Chas. Laberge, Mme F. Rioux, Mlle Marie Rioux.

25 sous: Mme P. Nadeau, M. et Mme J. Bourrée, M. Jean Bourrée, fils, Mlle Marie Bourrée, MM. Théo. Bourrée, D. Cantin.

Total: $11.50.

WILLOW-BUNCH

CONFERENCIER-DELEGUE: Révérend Père Wilfrid Piédalue, O.M.I., du Collège de Gravelbourg.

PERCETEURS: MM. D.-F. Beauparlant, Ad. Blanchard, Emile Bruneau, Pierre Campagne, Charles Deblois, Elias Dionne, Gérard Lavallée, Albert Lemieux, Narcisse Souci, W.-J. Winslow.

$3.00: Mgr Henri Kugener, P.D., V.G.

$2.00: MM. J. A. Mathieu, Pierre Campagne, L. Sylvestre.

$1.00: MM. Art. Lavallée, Ray. Boulianne, N. Soucy, A. Desautels, Edgar Bonneau, J.-F. Bellefleur, I. Poirier, R. Rodrigue, R. Provost, H. Beaulne, Alcide Grégoire, Joseph Bruneau, Siméon Rondeau, F. Rodrigue, Jean Bourdage, Léopold Granger, Antonio Grégoire, O. Hallé, R. Granger, A.-P. Beausoleil, Ulderic Guay, Alcide Beauchesne, H. Barre, Léo Roy, H.-A. Balthazar, A. Coursolles, V. Tessier, W. Bénoit, M. Gareau, C. Champigny, Rév. C. Dumais, Armand Brochu, E. Paulhus, P. Paulhus, Ad. Blanchard, G. A. Brulé, Ph. Legaré, A.-L. Duperreault, Emile Fouquet, Jos. Beaulne, A. Pashelka, Louis Balaux, R. Caron, Paul Piché, Dr P.-H. Lavallée, Mlles Eugénie Bonneau, Alice Lacoursière, Mme P. Bonneau.

50 sous: MM. Geo. Martin, A.-G. Martin, H. Durand, E. Benoit, R. Boulianne, H. Dionne, A. Lautier, H. Dionne, L. Philippon, E. Ducharme, Art. Leduc, J.-S. Duperreault, Ger. Duperreault, Elias Dionne, W.-J. Winslow, S. Beausoleil, A. Dauphinais, Jos. Lambert, Léonel Lambert, Ernest Lambert, N. Durand, J.-A. Bourgeois, Arm. Duperreault, Ros. Grégoire, Geo. Dosch, C.-A. Deblois, Art. Lemieux, J. Champigny, L. Giraudier, H. Duperreault, N. Terrien, D.-F. Beauparlant, H. Lauzière, I. Duperreault, A. Lemieux, D. Bruneau, Jean Bruneau, Ed. Montpetit, Anonymes.

25 sous: Gas. Duperreault, Alf. Therrien, Alban Duperreault, Wm. Martin, I. Granger, G. Mondor, S. Beliveau, R. Fortier, P. Désautels, G. Boisvert, H.-A. Gaudry, P.-E. Winslow, G. Fafard, S. Desjardins, Mme E. Bourk, MM. J.-P. Bonneau, Wm. Cayer, Ed. Lespérance, Alf. St-Yves, Alp. Lafrenière, Az. Boucher, Ern. Brillon, J. Racine, Louis Roy, F. Lemieux, Léo Bruneau, Geo. Lavallée, Alb. Cayer, A. Lambert, J. Desautels. F. Lafrenière, O. Bruneau, Art. Beaudin, Emile Benoit, Nap. Bruneau, O. Gaudry, Phil. Gaudry, Mme. D.-A. Boucher.

10 sous: MM. R. Rainville, Ger. Clavet.

Total $86.20.

RICHARD, SASK.

Départ d'une famille de pionniers

M. RICHARD NOUS QUITTE

C'est avec regret que nous avons appris la nouvelle du départ pour l'Est d'une de nos plus illustres familles canadiennes-françaises de l'Ouest, la famille de M. Emile Richard.

Arrivé dans l'ouest, il y a soixante ans,alors que les blancs à l'Ouest de Winnipeg se comptaient sur les doigts de la main. M. Richard ne tarda pas à y faire son chemin.

En 1900, alors que les villes de Prince-Albert, de Saskatoon et de Nord Battleford n'étaient encore que des hâmeaux, M. Richard, établi dans le district auquel il devait plus tard donner son nom, était déjà le possesseur d'un ranch de quinze cents têtes. Nombreux, bien nombreux, étaient les pionniers des districts environnants qui venaient à son ranch pour se procurer les animaux dont ils avaient besoin.

Grâce à sa générosité, personne n'essuyait de refus; les plus pauvres étaient toujours les mieux accueillis. Nul doute que des centaines contractèrent dettes envers cet homme accueillant.

Exceptionnellement doué du côté du coeur et de l'esprit, d'une activité débordante, il aura écrit une page importante dans l'histoire de l'Ouest canadien, car plus que tout autre il aura contribué au développement du nord de la Saskatchewan.

A deux ou trois reprises, depuis un an, les citoyens, tant protestants que catholiques, du nord de la Saskatchewan, se sont assemblés pour donner à celui qui avait su se gagner l'estime de tous une preuve de leur affection et de leur sympathie.

L'année dernière, c'était les notables du gouvernement qui prenaient part à des manifestations organisées en son honneur. En cette occasion, comme en d'autres, nombreux furent les orateurs qui rappelèrent les souvenirs du passé et tracèrent une brève esquisse de l'histoire du nord de la province si intimement liée à la vie de M. Richard.

Espérons que les histoiriens de l'Ouest feront justice à ce pionnier qui a joué un rôle de première importance dans cette partie du pays; à cet homme qui a su si bien gagner l'affection et le respect de tous ceux qui l'ont approché.

:::

LES CLIENTS DU CANADA

Le rapport préliminaire sur le commerce du Canada pour l'année finissant le 31 mars 1938 nous apprend que les exportations de notre pays sur les 40 principaux pays du monde, se chiffraient par un total de $1,056,418,000. Le blé, qui était autrefois le principal article d'exportation, a cédé la place au papier-journal, à cause d'une grosse diminutions dans les exportations de blé cette année. Les Etats-Unis sont le meilleur client du Canada; la valeur totale des produits qui leur sont expédiés se montent à $423,131,000, en diminution de 2.7 pour cent sur l'année fiscale précédente. Le Royaume-Uni vient deuxième avec $409,412,000, en augmentation de 0.3 pour cent. L'Austalie, dont les achats se montent à $32,422,000, en augmentation de 20.2 pour cent, est le troisième meilleur client du Canada; le Japon vient en quatrième place avec $26,640,000, en augmentation de 23.2 pour cent; l'Afrique du Sud est cinquième avec $16,169,000; en augmentation de 3.3 pour cent; et la Nouvelle-Zélande sixième avec $16,031,000, une augmentation de 43.3 pour cent.

ST-HUBERT

Assemblée des commissaires de la région

DEVANT LA COMMISSION D'EDUCATTION

BAPTEMES — 9 octobre

Lorette, Marie, Claire. Enfant No. 4 de Louis Dumonceaux, et de Mme, née Yvonne Roch. Le parrain a été Raphaël Dumonceaux, cousin de l'enfant, et le marraine, Mlle Madeleine Roch, tante de l'enfant.

* * *

Rose, Alma, Thérèse. Enfant No. 9 (dont 8 vivants), de Robert Istace et de Mme, née Emma Brulé. Le parrain a été Eugène Istace, oncle de l'enfant, et la marraine, Mlle Thérèse Boutin, cousine de l'enfant.

* * *

RETRAITE PAROISSIALE

La semaine du 9 au 16 octobre a été admirablement remplie par une retraite paroissiale, prêchée par le Rév. Père Pilon, O.M.I., Le Rév. Père, par son genre de prédication, si simple, si bien à la portée de tous, en même temps que si substantiel et si élevé, a su, du premier jour au dernier, littéralement captiver son auditoire. Aussi l'assistance a-t-elle été continuellement très nombreuse. Nul doute que beaucoup de bien a été accompli durant ces huit jours. Ces enseignements vont rester dans les âmes si profondément et si fortement gravés, qu'ils continueront, longtemps encore, à développer et à faire fructifier la merveilleuse semence de grâce et de salut qu'ils viennent d'y déposer.

En même temps, le Rév. Père Pilon offrait les mêmes avantages à l'Hospice "Jeanne-d'Arc". La encore, il a été écouté avec le plus grand plaisir, et sa parole a produit les meilleurs fruits de salut. Merci, mille fois, Très Rév. Père, et que le bon Dieu vous le rende en continuant de bénir vos futurs travaux apostoliques.

La semaine dernière, un wagon de légumes a été expédié de Whitewood vers une partie de la Province moins fortunée que la nôtre. Les paroissiens de St-Hubert ont fait généreusement leur part. Ils ont été heureux de pouvoir commencer à rendre, cette année, au moins une partie des secours qu'ils avaient reçus l'an dernier.

* * *

Le 15 octobre, avait lieu à Whitewood, une assemblée des commissaires d'école de la région, pour rencontrer la Commission d'enquête sur l'Organisation et l'Administration scolaires de la Province. Deux des Commissaires de l'école St-Hubert, MM. Gérard Brûlé et M. Boutin s'y sont rendus. L'opinion générale semblerait bient être contre l'établissement des Grandes Unités Scolaires. Néanmoins le danger est toujours là. Nous ne prendrons jamais trop de précautions contre un système qui serait une terrible menace pour les droits des minorités et pour les droits des parents au contrôle de l'éducation de leurs enfants. Nul doute aussi que seraient fortement menacés nos droits actuels à l'enseignement de la religion et du français dans l'école.

* * *

M. N.D. McCormick vient de quitter la ferme qu'il exploitait à deux milles de l'église. Heureusement, il ne quitte pas pour cela la paroisse; il va passer au moins l'hiver dans la maison de la ferme de M. O. Raiwet.

* * *

M. Félicien Beaujot vient de prendre la place de M. McCormick. C'est un revenant qui, cette fois, semble bien se fixer pour toujours à St-Hubert. Nous lui souhaitons la bienvenue et bon succès.

ST-LOUIS

Aidons notre journal

Dimanche, le 2 octobre, dans notre église, aussitôt après la messe, eut lieu la distribution des prix des examens de français aux élèves du couvent, des écoles rurales de St-Louis, Langevin, Lecoq et Oxford. Immédiatement après, le R. P. Gobeil, O.M.I., du "Patriote", nous donna une conférence sur l'A.C.F.C. et resta parmi nous jusqu'au mardi soir pour recruter des abonnements au "Patriote". Inutile de prouver la nécessité du journal catholique. Vous connaissez notre journal et vous savez qu'il est avant tout dévoué à la défense de la foi, de nos droits et de la morale chrétienne. Vous savez aussi que le seul fait de n'insérer ni hérésie, ni blasphème, ni attaque contre la religion ne suffit pas pour constituer un journal catholique. Enfin vous savez que chez nous, le journal catholique par excellence, notre "Patriote", fondé pour nous, puissamment encouragé par l'autorité diocésaine, a le droit de compter sur nous. Nous n'avons donc pas le droit de le décevoir, mais nous devons l'appuyer de toutes nos forces et lui donner le meilleur de nous-mêmes pour toutes les bonnes et belles causes qu'il est appelé à promouvoir.

* * *

MARIAGE

Mardi, le 18 octobre, en notre église, M. le curé bénissait le mariage de Mlle Fernande Daniel, fille de M. et de Mme Emile Daniel de cette paroisse à M. Henri Mercier, fils de M. et Mme Henri Mercier de Zénon Park, Sask. Le garçon et la fille d'honneur étaient Emanuel et Antoinette Daniel, frère et soeur de la mariée. Les pères des nouveaux époux leur servaient de témoins. Une quinzaine de personnes, jeunes mariés, parents et amis, se sont approchés de la sainte table. Pendant la messe, plusieurs beaux cantiques furent chantés par quelques-unes de nos religieuses, entre autres le beau et si touchant cantique "Mère de Dieu bénissez-nous". La réception eut lieu chez le père et la mère de la mariée. Le printemps dernier, le 2 mai, Bernadette, soeur de la mariée unissait sa destinée à Georges Mercier, frère du jeune marié.

Dans leur corbeille de noce, nous jetons nos voeux de longue vie et de bonheur. "Mère de Dieu bénissez-les.

* * *

SOUPER-CONCERT

Notre souper-concert au profit de l'église, donné dans la salle des "Grain Growers", a remporté un beau succès et ceci est tout à l'honneur de nos artistes et des Dames qui, depuis plusieurs semaines, se sont dépensées sans compter pour arriver à un si consolant résultat. La salle était littéralement remplie, et les applaudissements répétés ont montré combien le public appréciait le talent de nos joueurs. En tenant compte du prix modique des billets, les recettes ont été très bonnes. Tout en félicitant bien sincèrement nos artistes, nos remerciements s'adressent aussi à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin au succès de cette soirée. Nous étions heureux de remarquer dans l'assistance des gens de Hoey, St-Laurent, Birch Hill et autre endroits.

* * *

VA-ET-VIENT

Dernièrement, nous avons eu la visite d'Achille et Armand Daigle, fils de M. et Mme Daigle, autrefois de cette paroisse et maintenant résidant dans le district de la Rivière la Paix. Nos bons souvenirs! Revenez encore. M. et Mme Daigle ont trois filles religieuses dans l'ordre des Filles de la Providence.

* * *

Nous apprenons que la Révérende Mère Ste-Adélaïde, soeur des Filles de la Providence, est dangereusement malade au couvent de Végreville, en Alberta. Une prière pour cette bonne et dévoué religieuse, n'est-ce pas?

:::

Frenchville

VISITE PAROISSIALE

La visite paroissiale a été faite dans une dizaine de familles du sud. Elle sera continuée au debut de novembre.

* * *

L'A.C.F.C.

Le dimanche, 16 octobre dernier était la journée de l'Association Catholique Franco-Canadienne à Frenchville. Deux orateurs étrangers étaient venus parler en faveur de cette Association: C'était MM. Brodeur et Préfontaine de Val-Marie. Tour à tour, ils parlèrent de la constitution et des buts de l'Association, comme du devoirs des catholiques français à son égard. Notre desservant ajouta quelques mots sur la force de l'union. M. Paul Pasquet qui présidait l'assemblée remercia les orateurs, surtout les étrangers pour leur dévouement.

On procéda ensuite à l'élection d'un comité. Président: M. Paul Pasquet; Vice-président: M. Albert Coupé; Secrétaire: M. André Schelle. On choisit aussi des conseillers et conseillères.

* * *

DIVERS

M. Paul Pasquet, qui travaille à un des élévateurs, à Admiral, y passera l'hiver avec sa famille.

* * *

M. Armand Lemay, propriétaire du bureau de poste, demeurera maintenant dans le local qui servait autrefois de presbytère et s'occupera de l'entretien de l'église.

:::

Esquisse...

(Suite de la page 2)

(1937), la chapelle sera bâtie ce printemps, aussitôt les travaux des semences terminés. M. Fred DeRoo, Pierre Bécotte et A. Van de Bruel ont été nommés syndics pour la nouvelle construction. On laissera, sans regret, la petite école Seagram pour entrer dans la maison de Dieu, où la jeune génération n'a pas encore eu la chance de pénétrer.



